



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



RAPPORT ANNUEL 2022 INSAH



Table des matières

ACRONYMES ET ABREVIATIONS	3
AVANT-PROPOS	4
RESUME EXECUTIF	5
NOUVEL ORGANIGRAMME DE L'INSAH ISSU DE LA REFORME DU CILSS	8
DESCRIPTION DU NOUVEL ORGANIGRAMME	9
INTRODUCTION	10
RAPPEL DU MANDAT ET MISSION DE L'INSAH	11
PRINCIPAUX ACQUIS DE L'INSAH AU TITRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'OPERATION, EXERCICE 2022	12
AXES ET DOMAINES D'INTERVENTION DE L'INSAH	13
SYNTHESE DES REALISATIONS DE L'INSAH AU COURS DE LA PERIODE 2022	14
A-INTRANTS AGRICOLES : MISE EN ŒUVRE DE LA REGLEMENTATION SUR LES SEMENCES	14
B- REGLEMENTATION SUR LA BIOSECURITE	15
C- INTRANTS AGRICOLES : MISE EN ŒUVRE DE LA REGLEMENTATION SUR LES PESTICIDES	16
D- POPULATION & DEVELOPPEMENT : ANALYSE DES CAUSES DE LA MALNUTRITION	22
E- CAPITALISATION & GESTION DES CONNAISSANCES	23
F- RECHERCHE – ACTION (RA)	27
G- ACCES AUX MARCHES ET GESTION DES FLUX TRANSFRONTALIERS	30
H- SITUATIONS FINANCIERES ET RESSOURCES HUMAINES	41
DIFFICILITES ET LEÇONS APPRISSES	43
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	44
ANNEXES	45
ANNEXE 1 : EVENEMENTS MAJEURS EN 2022	45
ANNEXE 2 : QUELQUES PUBLICATIONS	54
ANNEXE 3 : CANAUX DE DIFFUSION D'INFORMATION EN LIGNE	57

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

- AFD : Agence Française de Développement
- BAD : Banque Africaine de Développement
- BICAF : Bureau d'information commerciale et d'assistance aux frontières
- CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- CERPOD : Centre d'Etudes et de Recherches en Population et Développement
- CILSS : Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
- CIRAD : Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le développement
- COAHP : Comité Ouest Africain d'Homologation des pesticides
- CORAF : Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles
- CORPAO : Conférence Régionale sur les Opportunités d'échanges de Produits Agricoles et Agroalimentaires dans le sahel et en Afrique de l'Ouest
- CPAC : Comité des Pesticides d'Afrique Centrale
- CNGP : Comité National de Gestion des Pesticides
- CNLCP : Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin
- CREVAOS : Catalogue Régional des Espèces et Variétés Végétales de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel
- CRSPAO : Comité Régional des Semences & Plants de l'Afrique de l'Ouest
- CRPS : Comité Régional de Programmation et de Suivi
- CSP : Comité Sahélien des Pesticides
- DG : Directeur Général
- DREAM : Département Etudes et Recherches en Agriculture, Environnement et Marchés
- DRIAR : Département Etudes et Recherches sur les Intrants Agricoles et les Réglementations
- FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation
- FARM-TRAC: Project Family Farming, Regional Markets and Cross border Trade corridors in the Sahel and West Africa
- GC : Gestion des connaissances
- GRN/CC : Gestion des Ressources Naturelles et Changement Climatique
- INSAH : Institut du Sahel
- IFPRI : International Food Policy Research Institute
- MIS2G : Market Information System (Systèmes d'Information sur les Marchés (SIM)) de deuxième Génération
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- PACER : Programme d'Appui aux Centres d'Excellence Régionaux
- PARIIS/SIIP : Programme Régional d'Appui à l'Initiative Irrigation au Sahel
- PGES : Plan de Gestion Environnementale et Sociale
- P2RS : Programme Régional de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel
- PFNL : Produits Forestiers Non Ligneux
- POA : Plan d'Opération Annuel / PT : Plan de Travail
- OS : Objectif Stratégique
- PRA : Programme Régional d'Appui
- PTBA : Plan de Travail et Budget Annuel
- PTF : Partenaires Techniques et Financiers
- RA : Recherche-Action
- RESIMAO : Réseau des Systèmes d'Information des Marchés en Afrique de l'Ouest
- SAN : Sécurité Alimentaire (SA) et Nutritionnelle
- SE : Secrétaire Exécutif
- SIGEPAO : Système Intégré de Gestion des Pesticides en Afrique de l'Ouest
- SYSCOA : Système Comptable Ouest Africain
- PRAPS : Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
- SIG : Système d'Information Géographique
- SIM : Système D'Information sur les Marchés (Market Information System (MIS))
- TDR : Termes de Références
- UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
- UA /UPSCALERS : projet de recherche de l'Union Africaine
- AOCTAH/WACTAF: Association Ouest-Africaine du Commerce Transfrontalier des produits Alimentaires Agro-sylvo-pastoraux et Halieutiques

AVANT-PROPOS



L'exercice 2022 vient de s'achever et je tiens, à mon nom personnel, à adresser mes mots de félicitation et d'encouragement à tout le personnel de l'Institut du Sahel pour le dynamisme, le sens du devoir et de travail de qualité dont a fait preuve chacun en ce qui le concerne dans ses tâches quotidiennes. Je m'estime heureux déjà des résultats engrangés malgré les difficultés et les contraintes de divers ordres qui ont émaillé le parcours et l'agenda de notre institution au cours de cette période. Il s'agit entre autres, du déficit du personnel, de l'insuffisance de ressources financières par rapport à la taille de la mission qui nous est assignée puis, par rapport à notre sollicitation et engagement vis-à-vis des pays de l'espace CILSS-CEDEAO. A tout cela, s'ajoute le défi relatif à l'insécurité dans le Sahel.

Malgré la conjoncture difficile, l'équipe de l'INSAH a tenu bon contre vents et marées puis, a gagné le pari en mettant tout sur les rails. En termes de réalisation, il faut noter (i) la tenue de l'atelier du lancement du Comité Ouest Africain d'Homologation des Pesticides (COAHP) à

Niamey au premier trimestre 2022 marquant la phase d'opérationnalisation du COAHP ; (ii) le développement de la plate-forme électronique de gestion des espèces et variétés végétales au Sahel et en Afrique de l'Ouest, dénommée « Système régional Informatique de Gestion des

Espèces et Variétés végétales de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel (SIGEVAOS) » et son déploiement sur le serveur de l'INSAH ; (iii) la réalisation effective de la situation de référence au plan législatif, institutionnel et technique sur les systèmes de biosécurité dans 10 sur les 17 pays membres de la CEDEAO-CILSS-UEMOA ; (iv) dans le Cadre de la Gestion des Connaissances du PARIIS, l'INSAH a contribué à la préparation et à la tenue du 4ème SAFID portant sur le thème « Expériences d'irrigation réussies en Afrique de l'Ouest et du Centre :approche, leçons apprises. L'INSAH s'est également impliqué dans l'organisation de la deuxième édition de la Conférence scientifique internationale sur le changement climatique tenue à Niamey au Niger, du 31 mai au 2 juin 2022.

Le Directeur Général de l'Institut du Sahel

Dr Mohamed Abdallahi EBBE

RESUME EXECUTIF

Les principales orientations stratégiques du CILSS pour l'année 2022 sont les suivantes au niveau de l'INSAH :

- **En matière de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle**, les actions prioritaires concernent (i) l'opérationnalisation du COAHP ; (ii) l'appui des pays dans la mise en œuvre des politiques et réglementations sur la biosécurité et les semences.
- **En lien avec la Gestion des Ressources Naturelles et Changement Climatique**, les priorités pour 2022 qui ont impliqué la contribution de l'INSAH concernent : (i) l'appui des acteurs de la région impliqués dans le pastoralisme et à la transhumance afin d'assurer une mobilité apaisée entre les transhumants et les populations des zones d'accueil ; (ii) l'appui aux Etats pour intégrer le changement climatique dans les politiques et programmes de développement et (iii) la capitalisation et la gestion des connaissances.
 - **Pour ce qui est de la Maîtrise de l'Eau**, les actions prévues et impliquant l'INSAH portent sur la poursuite de :
 - (i) l'assistance technique à la mise en œuvre des systèmes irrigués dans les pays ; (ii) l'amélioration de la performance des systèmes irrigués à travers le développement et la mise à l'échelle de Solutions d'Irrigation (SI) dans les pays du Sahel ; (iii) du plaidoyer pour la mobilisation des financements en vue de l'accroissement des superficies irriguées ; (iv) la capitalisation des bonnes pratiques et innovations ainsi que le partage de connaissances ; (v) du renforcement des capacités des acteurs en matière de gestion de l'eau.
 - **En rapport avec l'Accès aux Marchés et Gestion des Flux Transfrontaliers**, les principaux enjeux en 2022 sont : i) l'appui aux Etats pour le passage des SIM

de première génération aux SIM de 2ème génération ; ii) la poursuite de la collecte des données sur les flux transfrontaliers et les barrières physiques et non physiques, en vue d'assurer une veille informationnelle sur la libre circulation des produits agropastoraux au Sahel et en Afrique de l'Ouest ; iii) la poursuite de la mise à jour régulière des différentes bases de données régionales sur les prix, les flux, les stocks commerçants ; la sensibilisation et le plaidoyer à l'attention des décideurs, et autres acteurs du commerce régional, afin de réduire les tracasseries et autres pratiques anormales pour la fluidification du commerce des produits agropastoraux le long des corridors ; iv) les missions conjointes d'évaluation des marchés dans les trois bassins de l'espace CILSS/CEDEAO.

- **En lien avec la Population Genre et Développement**, les priorités pour l'année 2022 ont porté sur : i) des appuis aux pays pour intégrer la problématique de la transition démographique et de la capture du dividende démographique lors de la révision/actualisation des stratégies, des politiques et des programmes de population des Etats membres ; ii) l'approfondissement des analyses des données relatives à l'état nutritionnel en vue d'apporter des réponses nationales et régionales de lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes ; iii) l'appui technique aux pays membres du CILSS pour intégrer les conditions de l'atteinte de l'autonomisation des femmes et du dividende démographique dans les stratégies et politiques publiques.

Au titre du Management et Leadership, l'année 2022 a été consacrée à : i) la mise en œuvre effective de la phase 2 de la réforme institutionnelle et organisationnelle du CILSS ; ii) l'élaboration du nouveau plan stratégique et du Plan quinquennal de travail 2023-2027 ; iv) l'organisation des instances du CILSS (CRPS, CM,) ; v) le renforcement du partenariat entre le CILSS et ses Etats membres à travers les CONACILSS et le Ministre Coordonnateur ; vi) l'intensification de la communication sur les produits et acquis du CILSS ; vii) le Renforcement de la gouvernance financière et de l'audit.



En termes de réalisation, il convient de noter que le processus de réforme du CILSS entamé depuis 2017 s'est poursuivi. L'étude diagnostique stratégique et l'élaboration du Plan Stratégique 2050 assorti de son premier Plan de Travail quinquennal 2023-2027 ont constitué des actions phares du CILSS pour cette année 2022 ayant impliqué tous les sites du CILSS y compris l'INSAH. Les activités réalisées sont les suivantes :

Au niveau de l'axe Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, les principales réalisations se présentent comme suit :

- La tenue de 3 réunions de concertation CEDEAO-CILSS-UEMOA et d'échanges pour la mobilisation des ressources en vue de la mise en œuvre des activités conjointes au niveau du COAHP ;
- la conduite de quatre (04) missions d'appui au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Libéria, dans le cadre de l'appui aux Etats dans la mise en œuvre de l'harmonisation régionale des règles régissant l'homologation et la gestion des pesticides ;
- l'organisation et la tenue de deux sessions du Comité Ouest Africain d'Homologation des Pesticides (COAHP) et d'une session de formation des membres du Comité ;
- la tenue d'une rencontre d'information et d'échanges avec l'industrie. Cette réunion s'est tenue à Abidjan (République de Côte d'Ivoire) du 13 au 15 juillet 2022 ;
- l'adaptation et la mise à jour de la plate-forme « Système Intégré de Gestion des Pesticides en Afrique de l'Ouest (SIGEPAO) » ;
- la tenue de la 6ème session extraordinaire du Comité Sahélien des Pesticides (CSP) ;
- le développement et le déploiement sur le serveur de l'INSAH de la plate-forme électronique de gestion des espèces et variétés végétales au Sahel et en Afrique de l'Ouest, dénommée « Système régional Informatique de Gestion des Espèces et Variétés végétales de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel (SIGEVAOS) » ;
- l'établissement effectif de la situation de référence au plan législatif, institutionnel et technique sur les systèmes de biosécurité dans 10 sur les 17 pays membres de la CEDEAO-CILSS-UEMOA ;
- l'élaboration de 16 projets de règlement d'exécution en matière de la réglementation sur la biosécurité et 1 projet de manuel de procédure pour l'évaluation et la gestion de risques biotechnologiques;

Au niveau de l'axe Gestion des Ressources Naturelles et Changement Climatique,

- un (01) guide d'agriculture familiale adaptée au changement climatique et pour un (01) guide de pastoralisme adapté au changement climatique ont été élaborés et les versions provisoires de ces deux guides sont fournis et en cours d'examen.
- par ailleurs, l'INSAH a contribué au montage du p2-P2RS.

Au niveau de l'axe Maîtrise de l'Eau,

- la tenue d'ateliers nationaux de formation dans six (06) pays (Burkina-Faso, Mauritanie, Mali, Niger, Sénégal et Tchad) à raison de 25 personnes par pays sur les concepts, le processus et les outils de gestion de connaissance (GC), la capitalisation des bonnes pratiques et les solutions d'irrigation ;
- deux (02) missions d'appui-conseil conduites au Niger et en Mauritanie pour l'opérationnalisation de la production de connaissances des groupes ;
- quatre (04) Outils web sont élaborés dont une (01) bibliothèque virtuelle, un (01) forum d'échanges, une (01) plateforme SIS et un (01) marché virtuel (IRRINOVA) ;
- tenue de six (06) ateliers nationaux de collecte d'informations et d'identification des bonnes pratiques constituant « des solutions d'irrigation » ;
- tenue d'un atelier de travail entre les différents acteurs (ARID, ROPPA et URGC-PARIIS) pour discuter de la mise en œuvre conjointe de la composante du PARIIS.

Au niveau de l'Accès aux Marchés et Gestion des Flux Transfrontaliers,

- la mise en œuvre effective des activités relatives à la documentation des flux transfrontaliers des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques ayant permis d'établir à 569 011 213 \$ us, la valeur des échanges de produits agroalimentaires et du bétail entre les pays de la région avec 56% de cette valeur globale portée par les produits agricoles et halieutiques, puis 44% par les produits du bétail.
- la mise en œuvre effective des activités relatives à la documentation des tracasseries routières et administratives au commerce régional de l'opération fluidité agro-bétail. De cette activité, il résulte des changements mesurables. En effet, le temps passé pour les contrôles et les formalités administratives aux points d'arrêt est réduit de 70 % passant de 84 mn à 28 mn en moyenne. De plus, grâce aux dénonciation sur des plates-formes wathsApp, des pratiques frauduleuses de perception illicites aux différents check points sur les corridors suivis, les frais illicites sont réduits de 24% passant de 37 à 28 USD. Le nombre de checkpoints et le coût de transport ont connu également de légères réductions respectivement de 4,2% (réduction de 5 à 4,79 Check points au 100 km) et de 1,3% (réduction de 150 à 148 USD au 100 km).

Au titre de l'axe Population Genre et Développement,

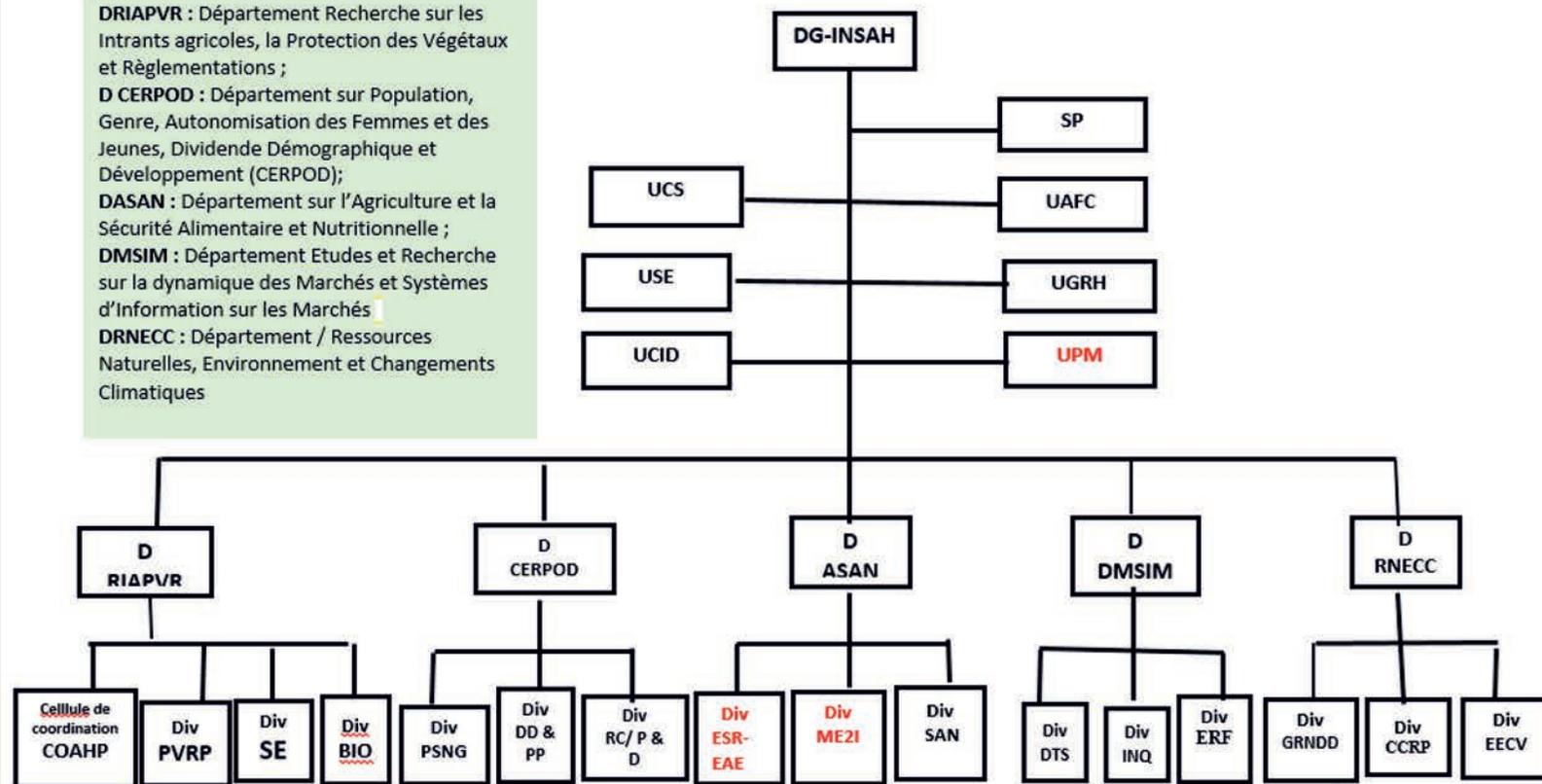
- la conduite effective de l'étude de capitalisation des expériences positives et des bonnes pratiques en matière de nutrition, de prévention et de prise en charge de la malnutrition, sous toutes ses formes dans les cinq pays ciblés (Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo) ;
- le document de cadre conceptuel et méthodologique, les outils de mise en œuvre ont été élaborés ainsi que les TDR pour le recrutement des 6 consultants nationaux pour la réalisation d'une étude régionale sur les gisements d'emploi pour les jeunes dans les zones transfrontalières de 6 pays du G 5 Sahel + Sénégal (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad) ;
- l'assistance technique a été apportée au Mali sur demande, pour intégrer les conditions de l'atteinte de l'autonomisation des femmes et du dividende démographique dans la révision/actualisation de sa politique nationale de population qui est en cours ;
- une assistance technique a été apportée aux Universités des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (UJPB), Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou et Abdou Moumouni de Niamey dans l'analyse des résultats de l'étude régionale sur la résilience des communautés face aux changements climatiques et aux conflits dans la région des trois frontières (Liptako-Gourma) ;

en lien avec l'axe Management et Leadership,

- en 2022, l'Institution a conduit des actions de valorisation et de capitalisation des acquis en vue de donner plus de visibilité à ses interventions dans la région et au niveau international ;
- en lien avec sa visibilité, le CILSS a célébré le 12 septembre 2022 la 37^{ème} journée du CILSS qui a connu un regain d'intérêt au niveau régional et dans les États membres ; l'Institut a participé à de nombreux fora, expositions, conférences internationales ;
- le Plan Stratégique 2050 et le PT 2023-2027 ont été adoptés.

NOUVEL ORGANIGRAMME DE L'INSAH ISSU DE LA REFORME DU CILSS

DRIAPVR : Département Recherche sur les Intrants agricoles, la Protection des Végétaux et Règlementations ;
D CERPOD : Département sur Population, Genre, Autonomisation des Femmes et des Jeunes, Dividende Démographique et Développement (CERPOD);
DASAN : Département sur l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle ;
DMSIM : Département Etudes et Recherche sur la dynamique des Marchés et Systèmes d'Information sur les Marchés ;
DRNECC : Département / Ressources Naturelles, Environnement et Changements Climatiques



DESCRIPTION DU NOUVEL ORGANIGRAMME

DEPARTEMENTS	DIVISIONS	Unités
INSAH DRIAPVR	- Cellule de Coordination COAHP (Comité Ouest-Africain d'Homologation des Pesticides)	- Unité / Coordination Scientifique (UCS) : 1 Coordonnateur Scientifique, 1 Assistant(e) au Coordonnateur Scientifique.
	- PVRP : Protection des Végétaux et Règlements Phytosanitaires	- Unité / Suivi-Evaluation (USE) : 1 Chef de suivi-évaluation, 1 Assistant (e) au Chef de suivi-évaluation.
D.CERPOD	- SE : Semences et Engrais	- Unité / Communication, Informatique et Documentation (UCID) : 1 Chef UCID, 1 Assistant (e) chargé (e) de la maintenance informatique, 1 Spécialiste de plateformes et bases de données, 1 Communicateur spécialisé en édition scientifique chargé des publications, du marketing et des relations publiques, 1 Documentaliste spécialisé en Gestion Electronique de Documents (GED) et bibliothéconomie.
	- BIO : Biosécurité	- Unité AFC : 1 Chef UAFC, 1 Assistant(e) au Chef UAFC, 3 Chefs de Division, 3 Comptables, 1 Assistant (e) chargé(e) de la logistique et de l'arrangement des voyages, 3 Chauffeurs, 4 Plantons.
DASAN	- PSNG : Population, Santé, Nutrition et Genre	- Unité / Gestion des Ressources Humaines (UGRH) : 1 Chef UGRH, 1 Assistant(e) au Chef UGRH.
	- DD & PP : Dividende Démographique et Politiques de Population	- Unité / Passation des Marchés (UPM) : 1 Chef UPM, 1 Assistant(e) au Chef UPM
DMSIM	- RC/PD : Renforcement des Capacités en Population et Développement	
	- ESR- EAE : Division Economie et Sociologie Rurales des Exploitations Agricoles et Entreprenariat	
DRNECC	- SAN : Division Sécurité Alimentaire et Nutrition	
	- MEZI : Division Maîtrise de l'Eau/Ingénierie et innovations	
	- DTSM : Division Transport Suivi des marchés, Stocks et Flux transfrontaliers (DTSM)	
	- DITN : Division Infrastructures Normes et Qualité Marchés	
	- DERF : Division Études, Recherche et Formation	
	- GRNDD : Division Gestion des Ressources Naturelles et Développement Durable	
	- CCRP : Division Changement Climatique et Résilience des populations	
	- EECV : Division Environnement, énergie et Croissance verte	

INTRODUCTION

La mission régaliennne de l'Institut du Sahel (INSAH), en tant qu'une institution spécialisée du Comité Permanent Inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), est de coordonner, d'harmoniser et de promouvoir les actions de recherche agro-socio-économique et sur la population / développement dans les Etats membres du CILSS. De ce point de vue, l'INSAH participe et contribue à l'atteinte des résultats globaux et à la réalisation des objectifs du CILSS. Ce faisant, il apporte des réponses à des questions spécifiques à sa mission au sein du système CILSS. La période 2022 correspond à la dernière année transitoire pour clore avec la programmation axée sur le Plan Stratégique 2020 et sur le Plan de Travail 2015-2019 venus à échéance il y a plus de deux ans. Cette période a été marquée par la finalisation et la validation du nouveau plan stratégique à l'horizon 2050 assorti de son premier plan quinquennal (PT 2023-2027). Les activités menées au cours de cette période s'inscrivent donc dans le Programme de Travail 2015-2019.

Ce rapport rend compte des activités réalisées au titre du Plan d'Opération 2022 du CILSS et fait le point de l'état de mise œuvre des activités qui relève du domaine d'intervention de l'INSAH.

Les activités mises en œuvre concernent les six (06) axes stratégiques du Programme de Travail 2015-2019 à savoir :

- 1) la Sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) ;
- 2) la gestion des ressources naturelles et Changement Climatique (GRN/CC) ;
- 3) la maitrise de l'eau (ME) ;
- 4) l'Accès aux Marchés et la Gestion des flux transfrontaliers des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques ;
- 5) la Population, le Genre et Développement et ;
- 6) le Management et le Leadership.

RAPPEL DU MANDAT ET MISSION DE L'INSAH

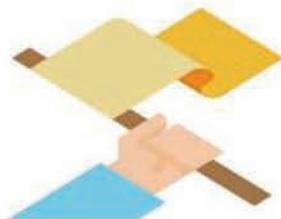


VISION

«Faire de l'Institut du Sahel une Institution d'Excellence de coopération régionale qui contribue à assurer l'accès de tous les sahéliens, à tout moment, aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active à l'horizon 2050 à travers la coordination de la recherche, la promotion et le renforcement des capacités des institutions nationales de ses Etats membres dans ses domaines de compétences ».

MISSIONS

- L'Institut du Sahel (INSAH) a pour missions :
- la réalisation d'études et de recherches sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- la réalisation d'études et de recherches sur les intrants agricoles (semences, engrais, pesticides) et la gestion des réglementations sur les intrants agricoles et la biosécurité ;
- la gestion des questions phytosanitaires et de protection des végétaux ;
- le suivi de l'accès aux marchés agricoles et au commerce transfrontalier ;
 - la réalisation d'études et de recherches sur les questions relatives aux domaines population et développement, dividende démographique et politiques de population, genre et autonomisation des femmes et des jeunes, l'employabilité des jeunes et les migrations ;
 - la gestion de la maîtrise de l'eau ;



MANDAT

L'Institut du Sahel est un outil de coopération régionale qui a pour fonctions de coordonner, d'harmoniser et de promouvoir les actions de recherche et de formation continue des États membres du CILSS dans les domaines, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, des transferts de technologies, de la gestion des ressources naturelles, de l'environnement, des changements climatiques, des pesticides, de la protection des végétaux, des réglementations sur les intrants agricoles et biotechnologies, de population et développement, du dividende démographique et politiques de population, du genre et de l'autonomisation des femmes et des jeunes et de l'information scientifique et technique et enfin dans le domaine du commerce et de la dynamique des marchés.



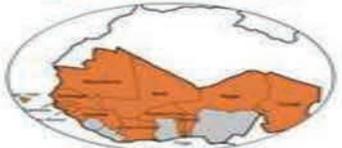
- la réalisation d'études et de recherches sur l'environnement et la gestion des ressources naturelles et le suivi du changement climatique ;
- l'appui à la création, au maintien et à l'exploitation des centres de renseignements et d'information en vue de la recherche ou d'autres activités connexes à ses objectifs ;
- la création ou l'aide à la création des services consultatifs et des services de formation continue ;
- la préparation des requêtes en vue d'obtenir une aide financière et technique spéciale, la réception et l'administration de cette aide en vue d'aider les Etats membres du CILSS à atteindre leurs objectifs dans les domaines de la recherche et de la formation ;
- l'organisation, la préparation et la tenue de colloques, des conférences, des séminaires/ateliers, des cycles d'études et des cours de formation ;
- la promotion dans le cadre de plans régionaux et nationaux conformément aux décisions du Conseil des Ministres, de toutes autres activités visant à développer la recherche et la formation dans les États membres du CILSS.

PRINCIPAUX ACQUIS DE L'INSAH AU TITRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'OPERATION, EXERCICE 2022

Les acquis au cours de cette année 2022 se rapportent aux résultats obtenus au regard des résultats globaux attendus du système CILSS tels que formulés dans le Plan Opérationnel 2022. En tenant compte des domaines d'interventions clés de l'INSAH et aux regards de sa mission au sein du système CILSS, les acquis importants se présentent par programmes et départements qui sont en charge des différents domaines spécifiques de la recherche au sein de l'Institut du Sahel.


 COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
 PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
 اللجنة الدائمة لمتابعة مكافحة الجفاف في الصحراء

**INSTITUT DU SAHEL
(INSAH)**



 **Un mandat sous régional pour répondre aux besoins et au centre d'intérêt des populations du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest en matière de :**

- Agriculture.
- Sécurité Alimentaire et nutritionnelle
- Marchés des produits agricoles et agroalimentaires.
- Population et développement.
- Dividende démographique et politiques de population.
- Genre et autonomisation des femmes.
- Changement climatique et résilience des populations.
- Semences, Biosécurité, Protection des cultures et Pesticides.
- Information Scientifique et Technique agricole.

Un autre Sahel est possible !



AXES ET DOMAINES D'INTERVENTION DE L'INSAH

- ☞ Agriculture et agro-socio-économie
- ☞ Environnement et changements climatiques
- ☞ Accès aux marchés
- ☞ Sécurité alimentaire et nutritionnelle
- ☞ Population et développement
- ☞ Dividende démographique et politiques de population
- ☞ Genre et autonomisation des femmes
- ☞ Intrants agricoles et Règlements: semences, biosécurité et pesticides
- ☞ Capitalisation, gestion des connaissances
- ☞ Informations scientifiques, Technologies et innovations agricoles

SYNTHESE DES REALISATIONS DE L'INSAH AU COURS DE LA PERIODE 2022

A-INTRANTS AGRICOLES : MISE EN ŒUVRE DE LA REGLEMENTATION SUR LES SEMENCES

En lien avec l'appui à la mise en œuvre de la réglementation régionale semencière harmonisée au Sahel et en Afrique de l'Ouest, les réalisations ont concerné entre autres (i) l'édition en français et l'impression de deux catalogues régionaux des espèces et variétés végétales en leurs versions de 2018 et de 2021 ; (ii) le développement et le déploiement sur le serveur de l'INSAH, de la plate-forme électronique de gestion des espèces et variétés végétales au Sahel et en Afrique de l'Ouest, dénommée « Système régional Informatique de Gestion des Espèces et Variétés végétales de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel (SIGEVAOS) »; (iii) la formation en ligne de 23 acteurs (membres des Comités nationaux de semences et sélectionneurs issus de 12 pays) sur l'utilisation de ladite nouvelle plateforme (SIGEVAOS). Une seconde session de formation en présentielle a eu lieu du 4 au 9 décembre 2022 à Dakar et a permis de consolider les acquis de la première session de formation en virtuelle et de renforcer les capacités de 21 acteurs nationaux de 14 pays et de certains responsables régionaux (UEMOA, CORAF, CILSS) sur l'utilisation de la plateforme électronique SIGEVAOS. Au cours de cet atelier, la mise à jour du catalogue régional des espèces et variétés végétales a été réalisée à travers l'enregistrement de nouvelles espèces et variétés végétales audit catalogue.

Par ailleurs l'INSAH a pris part à l'animation du Comité Régional des Semences d'Afrique de l'Ouest et du Sahel en participant à sa 7^e réunion statutaire tenue à Cotonou en Juin 2022.



Catalogue adopté par le CRSPAO 5 avec 268 nouvelles variétés inscrites par les Etats membres pour 11 cultures entre 2016 et 2018 et édité en 2022



Catalogue adopté par le CRSPAO 6 avec 176 nouvelles variétés inscrites par les Etats membres pour 11 cultures entre 2018 et 2021 et édité en 2022



Écran montrant la fenêtre de connexion et d'accès à la plate-forme SIGEVAOS pour l'enregistrement du CREVAOS



Fenêtre connectée à la plateforme SIGEVAOS

B- REGLEMENTATION SUR LA BIOSECURITE

En rapport avec **la réglementation commune sur la prévention des risques biotechnologiques au Sahel et en Afrique de l'Ouest**, les principaux extraits obtenus au cours de l'année 2022, concerne la mise en œuvre le Règlement C/REG. 04/09/2020 portant prévention des risques biotechnologiques en Afrique de l'Ouest et au Sahel adopté les 4 et 5 septembre 2020 par la 84^{ème} session du Conseil des Ministres de la CEDEAO. Ainsi, quatre (4) projets de textes sont élaborés pour être soumis à la validation et à l'adoption. Ces projets de règlement d'exécution complètent les douze (12) autres déjà élaborés précédemment et qui doivent être adoptés.

En outre, il convient de signaler qu'un projet de manuel de procédure pour l'évaluation et la gestion des risques biotechnologiques est aussi proposé. Ce dernier document, ainsi que l'ensemble des 16 règlements d'exécution sont essentiels pour l'application du règlement.

Par ailleurs, la situation de référence au plan législatif, institutionnel et technique sur les systèmes de biosécurité dans 10 sur les 17 pays membres de la CEDEAO-CILSS-UEMOA a également été réalisée

enfin un projet d'Accord tripartite CEDEAO, UEMOA et CILSS pour la mise en œuvre du Règlement par les Etats membres est élaboré et soumis aux autorités de tutelle pour approbation.

C- INTRANTS AGRICOLES : MISE EN ŒUVRE DE LA REGLEMENTATION SUR LES PESTICIDES

Dans le cadre de l'appui à l'homologation des pesticides dans l'espace CEDEAO-CILSS-UEMOA, plusieurs activités ont été conduites par le CILSS à travers l'Institut du Sahel, au cours de l'année 2022.

En effet, il a été tenu trois (03) réunions de concertation de ces 3 OIG dont deux (02) organisées au premier semestre ayant permis la validation du programme d'activités 2022 du COAHP, des échanges pour la mobilisation des ressources en vue de la mise en œuvre du plan d'opération 2022. La 3^{ème} réunion de concertation des 3 OIG tenue en novembre 2022 a permis de faire le point des avancées dans le cadre de l'opérationnalisation du COAHP depuis la tenue de sa session inaugurale en mars 2022 à Niamey au Niger et d'échanger sur l'organisation de la deuxième session ordinaire du COAHP.

Il faut signaler aussi la conduite de quatre (04) missions d'appui au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Libéria, dans le cadre de l'appui aux Etats dans la mise en œuvre de l'harmonisation régionale des règles régissant l'homologation et la gestion des pesticides. Ces missions ont permis d'une part, d'informer et de sensibiliser les autorités nationales impliquées dans la gestion des pesticides des deux (02) premiers pays cités, sur le processus d'harmonisation en cours. D'autre part, elles ont permis le renforcement des capacités des autorités nationales impliquées dans la gestion des pesticides au Libéria et au Sénégal à travers l'organisation de sessions de formation respectivement sur l'utilisation du module « Comités Nationaux de Gestion des Pesticides (CNGP) » de la plate-forme du Système Intégré de Gestion des Pesticides en Afrique de l'Ouest (SIGEPAO) et sur l'inspection et le contrôle des pesticides. Il est également organisé deux (02) sessions du Comité Ouest Africain d'Homologation des Pesticides (COAHP) et d'une session de formation des membres du Comité. La première (Session inaugurale) s'est tenue du 21 au 26 mars 2022 à Niamey (République du Niger). Elle a été l'occasion pour l'installation et l'envoi à l'exercice de leurs fonctions des membres de ce Comité par les autorités régionales, sous la présidence de M. le Ministre en charge de l'agriculture et de l'élevage de la République du Niger. Au terme de ses travaux, cette première session a permis au Comité d'adopter les dispositions organisationnelles et techniques pour le démarrage et le fonctionnement du COAHP. La deuxième session du Comité tenue à Cotonou (République du Bénin) du 12 au 15 décembre 2022, a permis au Comité d'examiner le rapport d'activité 2022 de la Cellule de Coordination du COAHP et d'adopter des amendements à certaines dispositions organisationnelles et techniques adoptées à sa session inaugurale, des directives techniques (30) pour la soumission des demandes d'homologation au COAHP, ainsi que le programme d'activité 2023 du Comité. Cette deuxième session du COAHP a été précédée d'une session de formation des membres du Comité sur l'utilisation du module « Expert » du SIGEPAO, pour l'évaluation des dossiers de demande d'homologation de pesticides qui s'est tenue aussi à Cotonou du 08 au 10 décembre 2022.



Photo de famille des participants à la session inaugurale du COAHP



Présidium de la deuxième session ordinaire du COAHP



Séance de formation des membres du COAHP sur le module Expert du SIGEPAO



Photo de famille des participants à la deuxième session ordinaire du COAHP



Passation de charges entre le président sortant du COAHP (Ghana) et le président entrant du COAHP (Guinée Bissau)



Par ailleurs, il a été tenu, une rencontre d'information et d'échanges avec l'industrie. Cette réunion, tenue à Abidjan (République de Côte d'Ivoire) du 13 au 15 juillet 2022, a été l'occasion d'échanges directs entre les acteurs de l'industrie et le COAHP mais aussi avec les 3 OIG signataires de l'Accord de coopération dans le domaine des pesticides. Elle a permis de présenter à ces acteurs, les dispositions organisationnelles et techniques adoptées pour le démarrage et le fonctionnement du COAHP et de recueillir leurs avis et préoccupations au sujet de ces dispositions et du processus d'harmonisation régionale en cours. Les préoccupations exprimées par les acteurs de l'industrie ont fait l'objet, après analyses, de propositions d'amendements de certaines dispositions organisationnelles et techniques adoptées par le COAHP à sa session inaugurale, qui ont été soumises aux 3 OIG et au COAHP à sa deuxième session.



Photo de famille de la rencontre d'information et d'échanges avec les acteurs du secteur des pesticides sur l'opérationnalisation du COAHP



Visite de courtoisie des représentants de la CEDEAO, du CILSS, de l'UEMOA et du COAHP à Monsieur le Ministre d'Etat, ministre de l'agriculture et du développement rural de la Côte d'Ivoire



Présidium de la 6ème Session extraordinaire du CSP

En vue de l'adaptation et la mise à jour de la plate-forme Système Intégré de Gestion des Pesticides en Afrique de l'Ouest (SIGEPAO), deux retraites des cadres de la Cellule de Coordination du COAHP ont été organisées en vue d'identifier les amendements et modifications à apporter. Le produit de ces retraites a permis l'élaboration d'un aide-mémoire et la préparation des termes de référence du consultant qui a été recruté au cours du deuxième semestre pour l'adaptation et la mise à jour de la plate-forme. Au regard de l'ampleur du travail et de certaines contraintes objectives (attentes de décisions à prendre par la deuxième session du COAHP, délais requis pour l'identification des amendements et des solutions à mettre en œuvre), le délai de fin décembre 2022 fixé pour la fin de la prestation du consultant n'a pas pu être respecté quand bien même le travail a été entamé et est en cours.

Au cours de l'année 2022, la 6^{ème} session extraordinaire du CSP a été tenue. Selon les dispositions organisationnelles et techniques adoptées par le COAHP à sa session inaugurale, en attendant la pleine opérationnalisation du COAHP, les autorités réglementaires existantes dans l'espace CEDEAO, CILSS, UEMOA, sont autorisées pendant une période transitoire, à organiser des sessions d'homologation, pour l'examen des dossiers de demande d'homologation de pesticides, dont l'évaluation est déjà en cours dans ces systèmes. C'est dans ce cadre qu'après concertation avec le Président et les membres du CSP, l'Institut du Sahel a organisé du 17 au 27 octobre 2022 à Bamako (République du Mali), la 6^{ème} session extraordinaire du CSP. Cette session a permis l'examen de 288 demandes soumises dont 63 pour la première fois (nouveaux dossiers). A l'issue des travaux de cette session extraordinaire, 161 autorisations dont 34 pour de nouveaux produits ont été accordées. En plus de ces activités majeures, d'autres activités ont été conduites par la Cellule de Coordination du COAHP.

Ces activités entrent dans le cadre de :

- (i) la préparation de la première liste régionale des pesticides autorisés par le COAHP. A cet effet, des correspondances ont été adressées aux autorités compétentes des 17 pays pour demander la transmission à la Cellule de Coordination du COAHP, des listes des pesticides autorisés, interdits, sous toxicovigilance et en cours d'évaluation dans chaque pays, conformément à la recommandation formulée par la session inaugurale du COAHP. Aussi, en vue de disposer des ressources nécessaires pour le criblage des listes des pesticides autorisés dans les différents pays pour l'identification des pesticides éligibles dans la première liste régionale des pesticides autorisés par le COAHP selon les critères adoptés à la session inaugurale du Comité, des négociations ont été engagées avec le Centre pour la Prévention de Suicide par le Pesticides (CPSP) de l'Université d'Edinbourg (Ecosse). Au terme des négociations, un accord a été signé entre l'INSAH et le CPSP, qui s'engage à prendre en charge, entre autres, le consultant international identifié pour le travail. Le partenaire est aussi disposé à accompagner le COAHP dans l'élaboration des protocoles spécifiques pour la réalisation des études de suivis sanitaire et environnemental de l'utilisation des pesticides ;
- (ii) du référencement des laboratoires et structures d'évaluation de la qualité des pesticides. A cet effet, une réunion du Comité de suivi des études a été organisée en septembre 2022, pour échanger avec les consultants sur les observations et commentaires du Comité, au sujet des projets de rapports provisoires soumis et faire des propositions pour la finalisation des études. A l'issue de cette réunion, une requête a été soumise pour la prise des dispositions nécessaires à la mobilisation des consultants en vue de la finalisation des études et ceci au regard du fait que leur contrat de prestation de service est arrivé à terme avant la fin des études ;
- (iii) la finalisation des protocoles d'évaluation de l'efficacité biologique des pesticides à des fins d'homologation. Un protocole d'accord a été signé entre l'INSAH et le COLEAD (Comité de Liaison Entrepreneuriat-Agriculture-Développement) anciennement COLEACP (Comité de Liaison Europe Afrique Caraïbe Pacifique) à la suite de négociations, pour permettre de disposer de ressources pour la finalisation des protocoles adoptés par le COAHP. Dans le cadre de ce protocole, le partenaire s'engage à recruter un consultant et à le mettre à la disposition du COAHP pour la finalisation des protocoles entrant dans son domaine d'intervention (horticulture), leur traduction en anglais, arabe et portugais, leur édition et la préparation de supports de e-learning, dans le cadre de la formation des chercheurs à l'utilisation de ces protocoles.

Les difficultés rencontrées au cours de l'année n'ont pas permis de réaliser toutes les activités programmées comme (a) la réalisation d'un état des lieux du patrimoine du CSP (actif et passif) avant le lancement du COAHP ; (b) le recrutement et la prise de service des Cadres chargés de la pré-évaluation et du personnel d'appui pour la cellule de Coordination du COAHP (fin Phase 1 et Phase 2 des propositions de Niamey) ; (c) la nomination des membres du COAHP par les responsables des 3 OIG ; (d) l'élaboration et la publication des règlements d'exécution (exigences, procédures de soumission, tarifs d'homologation, etc.) et (e) l'élaboration des outils d'évaluation des dossiers de demande d'homologation du COAHP.

Ces difficultés sont de divers ordres (Institutionnel, financier, ressources humaines, logistique).

Du point de vue institutionnel : le défaut de signature de la décision de nomination des membres du COAHP a été une contrainte majeure pour le fonctionnement du COAHP. Au regard de cette situation, les membres du COAHP ne satisfont pas aux dispositions de l'accord de coopération relatives à leurs nominations par les responsables des 3 OIG (absence de légalité pour siéger). Le CILSS a envoyé ses observations sur ce texte et attend le retour des autres OIGs. L'absence d'accord des 3 OIG sur les modalités de gestion du COAHP est aussi une autre difficulté qui n'a pas permis d'adopter tous les articles du règlement intérieur du COAHP. Le DG de l'INSAH a invité les deux directeurs de l'agriculture concernés au sein des deux OIGs pour discuter ces aspects mais le calendrier n'a toujours pas permis encore la tenue de cette rencontre. D'autre part, le protocole d'accord du COAHP inter-OIGs attend toujours d'être révisé conformément à la demande du Sommet du CILSS 2018 qui a été rappelé durant la session de 2019.

Au niveau financier, les montants alloués pour le fonctionnement du COAHP selon les sources de financement convenus dans l'accord de coopération ne sont pas précisés et pas toujours disponibles au moment opportun selon la planification temporelle de mise en œuvre des activités adoptées.

Au niveau des ressources humaines, l'inadéquation entre les ressources humaines disponibles et la charge de travail constitue la principale difficulté rencontrée.

La principale leçon apprise à l'issue de la mise en œuvre du Plan d'Opération 2022 du COAHP est le soutien manifeste des partenaires au processus régional d'harmonisation en cours comme le témoigne les protocoles d'accords signés. A ces accords signés, s'ajoutent le financement reçu au cours de l'année 2022 de l'USAID pour l'appui aux CNGP des pays anglophones, celui du département de l'Agriculture des Etats Unis d'Amérique (USDA) pour l'adaptation et la finalisation de la plateforme SIGEPAO, l'organisation de la rencontre d'échanges avec l'industrie et des 2 sessions du COAHP.

Aussi, faut-il le rappeler, les fonds générés par le Comité Sahélien des Pesticides (CSP) qui est composé de neuf (9) Etats membres, ont été utilisés pour assurer le financement des activités du COAHP depuis la signature de l'accord tripartite en 2018 notamment l'atelier de lancement du COAHP, la sixième session extraordinaire du CSP et la deuxième session du COAHP. La mutualisation convenue dans le montage financier n'a toujours pas été effective. Les ressources du CSP représentent près de 90% des ressources utilisées et supportent 100% des frais de personnel et des frais de fonctionnement du COAHP. Par ailleurs, les frais d'intervention représentent près de 60% du budget global des interventions.

Atelier de formation du Comité National de Gestion des Pesticides (CNGP) au Libéria



Photos illustrant la session de formation du CNGP

Pour une mise en œuvre efficace de la réglementation sur la gestion des pesticides en Afrique de l'Ouest et dans les États membres du Sahel, le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) a été mandaté par la CEDEAO et l'UEMOA pour transmettre l'information à tous les États membres. En conséquence, une consultation bilatérale a été initiée afin de former les autorités en charge de la gestion des pesticides du Libéria sur l'harmonisation régionale et la gestion rationnelle des pesticides.

L'objectif de cette formation était d'améliorer l'inspection, le contrôle et la gestion des pesticides au niveau national par le renforcement de l'organisation et des fonctions du Comité national de gestion des pesticides (CNGP) du Libéria.

A l'issue de toutes les sessions, les participants ont compris l'utilisation du portail WEBSITE (SIGEPAO) et du Système d'Enregistrement des Pesticides en Afrique de l'Ouest depuis la demande en ligne à travers la communauté web et son adaptation au Libéria. Les résultats obtenus concernent :

- outils régionaux harmonisés : un dossier de demande d'homologation pour les pesticides chimiques à usage agricole, un dossier de demande d'homologation pour les pesticides chimiques à usage de santé publique, un dossier d'homologation pour les biopesticides à base de micro-organismes (à usage agricole et de santé publique), un dossier de demande d'homologation pour les biopesticides à base de substances naturelles (à usage agricole et de santé publique), etc. ;
- les participants ont acquis des connaissances sur le Système Harmonisé de Gestion de l'homologation des Pesticides en Afrique de l'Ouest et au Sahel ; ils ont pu mettre la différence entre l'évaluation des dangers et l'évaluation des risques en tenant compte des conditions d'utilisation du produit et de sa dose recommandée ;
- les participants ont pu également acquérir des connaissances sur le mandat et l'organisation du CILSS dont l'action est d'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et dans la lutte contre l'effet de la sécheresse et de la désertification sur l'équilibre écologique au sahel ;
- en outre, la connaissance des participants est améliorée en ce qui concerne le mandat de l'INSAH, qui promeut et facilite les échanges entre les systèmes nationaux impliqués dans la recherche (agriculture, population et développement) pour stimuler une coopération dynamique et proposer des actions catalytiques en faveur d'une agriculture productive et d'une meilleure gestion des ressources naturelles en vue de créer les conditions d'une production durable et compétitive ;
- l'harmonisation des règles d'homologation et de gestion des pesticides dans l'espace CEDEAO-UEMOA-CILSS est acquise ;
- une compréhension du Code de Conduite International, de la Convention et du protocole relatif à la gestion des pesticides est notée de la part des participants ;
- la prise de conscience de la nécessité d'une formation supplémentaire sur l'identification et la quarantaine des pesticides en raison de la porosité des frontières ;
- la création d'un comité national de gestion des pesticides composé de représentants de l'Institut central de recherche agricole (CARI), du Laboratoire national de normalisation (NSL), de l'Université du Libéria (UL), des agences de protection de l'environnement (EPA), du ministère de l'Agriculture (MOA), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Institut national de santé publique du Libéria (NPHIL), du ministère des Affaires étrangères (MFA), de l'Association des distributeurs agricoles (ADA), etc.

D- POPULATION & DEVELOPPEMENT : ANALYSE DES CAUSES DE LA MALNUTRITION

Au 31 décembre 2022, les activités prévues ont été effectivement conduites. Les réalisations ont porté sur la conduite d'une étude de capitalisation des expériences positives et des bonnes pratiques en matière de nutrition, de prévention et de prise en charge de la malnutrition, sous toutes ses formes dans les cinq pays ciblés (Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo). Elle a consisté en l'organisation et en la tenue par visioconférence d'un atelier régional de formation et de cadrage de dix (10) consultants nationaux. Au cours de cet atelier, la méthodologie et les outils de mise en œuvre de la recherche sur la capitalisation des expériences positives et des bonnes pratiques de prévention et de prise en charge de la malnutrition ont été validés. L'atelier a eu lieu à Bamako au Mali, du 17 au 21 Janvier 2022. Après la formation, les dix (10) consultants ont été déployés pour capitaliser sur les expériences positives et les bonnes pratiques de prévention et de prise en charge de la malnutrition dans chacun de ces 5 pays (2 consultants par pays). A l'issue de cette phase de capitalisation, cinq (05) Rapports de recherche et 25 fiches de synthèse ont été élaborés à raison d'un rapport de recherche et de 5 fiches de capitalisation par pays. Ces 5 rapports de recherche et les 25 fiches de synthèse ont été validés au cours d'un autre atelier régional tenu à Bamako en octobre 2022.

En outre, une étude régionale sur les gisements d'emploi pour les jeunes dans les zones transfrontalières de six (06) pays du G 5 Sahel + Sénégal (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad) était prévue. Le document de cadre conceptuel et méthodologique, les outils de mise en œuvre de l'étude ont été élaborés ainsi que les TDR pour le recrutement de 6 consultants nationaux. Le processus est en cours pour la sélection de ces consultants. La mise en œuvre de cette activité va se poursuivre en 2023.

En ce qui concerne l'appui aux pays membres du CILSS pour l'intégration des conditions de l'atteinte de l'autonomisation des femmes et du dividende démographique dans les stratégies et politiques publiques, une assistance technique a été apportée au Mali sur demande, pour intégrer les conditions de l'atteinte de l'autonomisation des femmes et du dividende démographique dans la révision/actualisation de sa politique nationale de population qui est en cours. Cette Assistance Technique s'étendra de façon progressive aux autres Etats membres du CILSS qui en feront la demande et si les ressources sont disponibles. Une Assistance Technique a été également apportée aux Universités des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (UJPB), Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou et Abdou Moumouni de Niamey dans l'analyse des résultats de l'étude régionale sur la résilience des communautés face aux changements climatiques et aux conflits dans la région des trois frontières (Liptako-Gourma).

E- CAPITALISATION & GESTION DES CONNAISSANCES

Ateliers nationaux de formation à raison de 25 personnes par pays sur les concepts et les outils de GC

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet PARIIS l'INSAH/CILSS, en relation avec SOS Sahel œuvrant en tant que Partenaire Stratégique du projet PARIIS, a élaboré des modules de formation en vue de former les acteurs de l'irrigation des 06 pays (Burkina, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et Tchad) sur les concepts, le processus et les outils de gestion de connaissance (GC), la capitalisation des bonnes pratiques et les solutions d'irrigation. Ces ateliers ont permis de former au total 120 Formateurs, issus de diverses structures telles que le Génie Rural, les Universités et Institutions de Recherche, des organisations pays, des acteurs institutionnels, etc. Ceux-ci sont chargés de répliquer ces formations dans les zones d'intervention du projet au niveau national. L'objectif principal de ces ateliers de la session est de favoriser l'appropriation du concept, des approches et des outils harmonisés par les acteurs des Groupes de partages de connaissances pour la conduite du processus de gestion de connaissances et de capitalisation des bonnes pratiques et co-construction des solutions d'irrigation. Les objectifs **spécifiques** sont les suivants :

- Favoriser l'appropriation du concept et des approches de Gestion de connaissances par les participants ;
- Doter les participants d'outils harmonisés, nécessaires au processus de capitalisation de bonnes pratiques, de l'identification de l'expérience à la dissémination de la bonne pratique ;
- Normaliser la compréhension commune des participants sur le concept, le contenu et la documentation de solutions d'irrigation ;
- Elaborer un plan de réplification des formations au niveau des UGP et des autres acteurs du pays.

Dans le cadre de la facilitation des formations, une méthode active et participative a été utilisée et s'est appuyée sur :

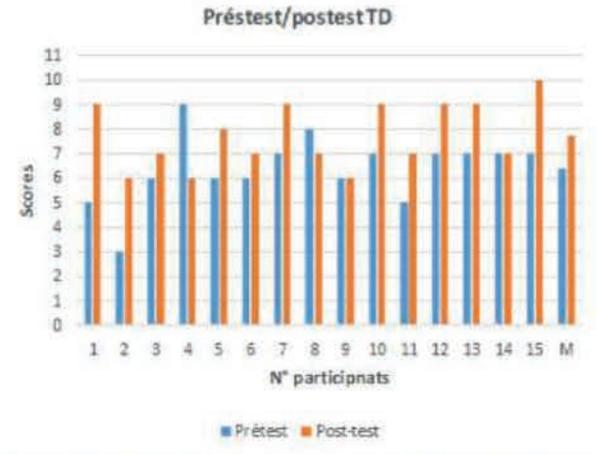
- Les techniques pédagogiques de brainstorming, les exposés actifs en diapos Power Point, les travaux de groupe, les discussions en plénière.
- Les supports pédagogiques tels que le tableau Padex, le vidéo projecteur.

La session d'apprentissage a aussi consisté à exploiter ou à explorer les connaissances et expériences pratiques des participants et du Tchad dans le domaine de l'irrigation. Pour assurer une bonne appropriation et un partage des connaissances de la formation aux acteurs du Tchad, il a été élaboré un plan de réplification de la session dans le pays. Les principales séquences développées sont les suivantes : i) Introduction ; ii) Généralités sur la gestion des connaissances et la capitalisation des expériences ; iii) Concept de solution d'irrigation ; iv) Etapes de la capitalisation des expériences ; v) Principes et modes d'apprentissage des adultes et Plan de réplification de la formation.

Le processus de la préparation et la facilitation de la présente session d'apprentissage a été réalisé à travers les étapes suivantes : 1. élaboration/validation des TDR de la formation, 2. montage du module, 3. tenue des sessions, 4. traitement des tests et des évaluations, 5. l'élaboration du rapport d'exécution. Le processus d'évaluation permet de s'assurer que les participants ont bien assimilés les différents modules et qu'ils sont satisfaits de la formation.



Seance de travail avec les participants du Tchad



Exemple de résultat de pré et post test pour la formation du Tchad

Atelier méthodologique en prélude à la capitalisation des expériences en matière de restauration et de gestion des ressources pastorales au Burkina Faso, Mali et Niger

Le Projet de recherche et innovation pour des systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'ouest (PRISMA) a organisé en collaboration avec l'Institut du Sahel (INSAH/DREAM) l'atelier méthodologique en prélude à la capitalisation des expériences en matière de restauration et de gestion des ressources pastorales au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Cet atelier a eu lieu à l'hôtel ONOMO à Bamako (Mali) du 12 au 13 mai 2022. L'atelier avait pour objectif de définir la feuille de route pour l'étude de capitalisation sur les bonnes initiatives en matière de restauration des terres et de gestion des ressources pastorales y incluant les alternatives. Il marque le début du processus de capitalisation qui va aboutir à l'élaboration d'outils d'aide à la décision à partir des résultats de la recherche, concernant l'amélioration de la gestion des pâturages et l'adaptation au changement climatique. Les résultats obtenus au terme de l'atelier sont :

- la méthodologie, l'approche et les questions de recherches de l'étude sont élaborées ;
- la zone de couverture de l'étude ainsi que la méthode d'échantillonnage ont été définies ;
- les acteurs clés à impliquer par pays sont identifiés ;
- les types d'initiatives à capitaliser sont identifiées ;
- les méthodes de collecte, de traitement et d'analyse des données sont définies ;
- les groupes cibles et les produits de la capitalisation sont identifiés ;
- le timing et les échéanciers de la capitalisation avec les parties prenantes sont définis.

Pendant les deux jours de travaux, l'atelier a regroupé en format hybride des participants des trois pays notamment, en présentielle pour les participants du Mali et en visioconférence (VC) pour les participants du Burkina Faso et du Niger. Ces participants sont des acteurs issus des services de l'Etat (Ministères en charge de l'Elevage et de l'environnement), des organisations pastorales, de projets/programmes intervenant dans le domaine du pastoralisme et de la gestion des ressources naturelles.

Organiser le Salon Africain de l'Irrigation et du Drainage

Dans le Cadre de la Gestion des Connaissances du PARIIS, l'INSAH/DREAM a contribué à la préparation et à la tenue du 4^{ème} SAFID portant sur le thème « **Expériences d'irrigation réussies en Afrique de l'Ouest et du Centre ; approche, leçons apprises et perspectives** ». Le quatrième Salon de l'Irrigation et du drainage (SAFID), tenu du 29 novembre au 02 décembre 2022 à Niamey au Niger, a été organisé conjointement par l'Association régionale pour l'Irrigation et le Drainage (SAFID) et le Comité Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) à travers une convention de partenariat signée entre les deux parties. Le financement a été assuré par le Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS) financé par la Banque Mondiale. Ce salon s'est tenu concomitamment avec la première rencontre de haut niveau des ministres en charge de l'irrigation des pays du Sahel organisé par le PARIIS. Le thème de cette dernière édition était : « Expériences d'irrigation réussies en Afrique de l'Ouest et du centre : approches, leçons apprises et perspectives ». Plus de 110 personnes ont participé aux travaux (Expositions, conférence) du Salon en présentiel. Neuf pays (Bénin, Burkina, Cote d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal et Tchad) sur les 23 que compte l'ARID ont participé à cette édition. Seuls quatre sur les treize pays dotés de comités nationaux étaient absents. Il s'agit du Cameroun, du Ghana, de la Guinée et du Togo. Les participants au SAFID proviennent des institutions publiques et privés, administratives, d'enseignement et de recherche ; des organisations sous-régionales dont le CILSS ; des projets et programmes dont le PARIIS qui couvre six pays sur les neuf représentés ; des organisations de producteurs (ROPPA, CPF du Burkina Recherche) ; des sociétés commerciales, bureaux d'études et entreprises ; des bailleurs de fonds (Banque Mondiale avec un expert venu des Etats Unis d'Amérique). Les sous-thèmes retenus et répartis par session sont :

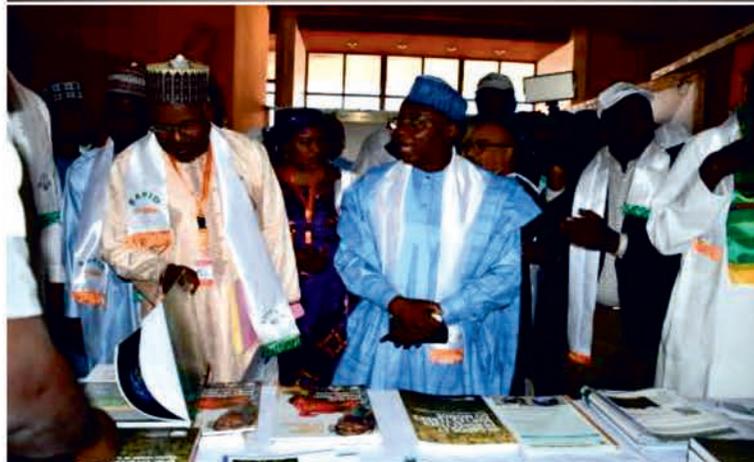
Session I : Expériences et success stories en matière de planification, conception et construction des AHA tous types d'irrigation confondus ;

Session II : Expériences et pratiques réussies en matière de renforcement des capacités des acteurs de l'irrigation ;

Session III : Expériences et pratiques réussies dans le domaine de la gestion de l'eau et la maintenance des aménagements hydro-agricoles (AHA) ;

Session IV : Expériences et pratiques réussies en matière d'administration des AHA (gestion administrative, économique et financière, commerciale) par les Organisations Professionnelles Agricoles.

Le Salon a réuni près de 200 participants y compris les exposants sur 4 jours. Une trentaine de présentations scientifiques et techniques ont été faites et deux panels de haut niveau ont conclu les échanges. En plus des communications techniques et scientifiques au total, 48 stands ont été occupés, dont dix (10) pour les structures et organisations d'intérêt publique en lien avec l'irrigation, treize (13) pour les promoteurs d'équipements et intrants d'irrigation, huit (8) pour les exposants de produits bruts issus de l'irrigation, quatorze (14) pour les transformateurs de produits issus de l'irrigation et trois (3) dédiés à trois régions de grand intérêt d'irrigation du Niger (Agadez, Tillabéri, Tahoua).



Visite des stands par le Ministre de l'Agriculture du Niger



Présentation des produits PARIIS

F- RECHERCHE – ACTION (RA)

Le challenge de la Recherche Action c'est de faire de sorte que chaque action entreprise, dans le cadre du PARIIS, permette de lever un ou plusieurs goulots d'étranglement pour un impact suffisamment visible dans la chaîne de production type d'irrigation ciblées et dans le délai du PARIIS. Pour combler les gaps à court termes dans la structure des solutions d'irrigation ciblées, les équipes pays du PARIIS identifient des thématiques de RA spécifiques en vue de provoquer des changements aussi bien dans la productivité des solutions d'irrigation retenues que dans la structure de recherche des pays impliqués tout en recherchant les synergies les plus efficaces entre les institutions de recherche et le secteur privé afin d'obtenir un impact maximum. Dans ce processus, l'INSAH assure la coordination des activités des Recherche-Action dans le Cadre du PARIIS. L'appui de l'INSAH consiste notamment à :

- Appui pour l'harmonisation méthodologique avec les Systèmes Nationaux de Recherche des 6 pays du projet,
- Appui à la mise en œuvre et au suivi-capitalisation des activités et résultats de recherche,
- Appui à la valorisation des résultats et l'encadrement des étudiants

Cela vise à générer des connaissances innovantes pour améliorer la pratique de l'Irrigation. Les nombreux travaux et échanges ont permis de retenir une douzaine de thématiques prioritaires qui sont mis en œuvre dans les différents pays (Confère tableau ci-dessous). C'est ainsi, qu'à la faveur de l'acquis de l'ANO de la Banque pour la mise en place de la RA, une dynamique de réalisation de programmes de RA a été enclenchée dans les pays. Les appuis ont permis de constater une forte disparité au niveau de la mise en œuvre des activités de RA par les UGP. Les activités enclenchées dans les pays sont principalement l'identification de thématiques, l'élaboration des protocoles de recherches et, la signature de conventions de RA ou en cours de signature. Aussi, tous les pays disposeraient-ils de thématiques biens fléchés. Des pays comme le Burkina, le Tchad et la Mauritanie disposent, de conventions en exécution et même ont conduit des essais /tests sur le terrain. Le Mali, le Niger et le Sénégal ont pour l'instant des programmes globaux de recherche avec plusieurs possibilités de choix thématique. Et, parmi ceux-ci, on enregistre des conventions de RA au stade de finalisation ou de signature ; c'est le cas du Niger, du Sénégal et du Tchad. Cette disparité des situations entre les pays membres a nécessité l'organisation de missions circulaires afin de faire le point et d'harmoniser les approches et la planification des actions et activités. L'appui de l'INSAH/CILSS a également permis d'accélérer la délivrance des ANO de la Banque ainsi que la signature de convention avec les structures nationales de recherche.

Les thématiques actuellement identifiées et suivies sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Tableau I. Liste de thématiques de RA retenues

PAYS	THEMATIQUES	RESULTATS
Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> – Amélioration du pilotage de l'irrigation et des systèmes d'irrigation – Amélioration durable et diversifiée des productions au niveau des périmètres irrigués et maraichers 	<ul style="list-style-type: none"> – Un document projet de RA sur l'irrigation au Burkina Faso a été élaboré avec un cadre logique bien développé et budgétisé. – Plan d'actions et hiérarchisation des priorités établies : trois (3) thématiques définies et 11 objectifs principaux ainsi des activités planifiées et budgétisées – Une convention d'exécution du projet de RA avec l'INERA – Une équipe de l'INERA composée de 5 chercheurs et enseignant-chercheur commise par la direction de l'Institut pour la conduite du projet de RA. – Cinq (5) protocoles expérimentaux mis à notre disposition pour observation dans l'attente de l'obtention de l'ANO.
Mali	<ul style="list-style-type: none"> – Développement de paquets technologiques intégrés (eau/semence/fertilisant) pour accroître la production maraichère – PPMC VTIC champs écoles pour renforcer les capacités des producteurs et accroître la productivité des petits périmètres maraichers 	<ul style="list-style-type: none"> – 2 projets pour mise en exécution de la RA en discussion – Finalisation de projet de convention de mise en œuvre de RA et de sa signature avec WorldVEG et l'IER – Les compétences scientifiques pour l'exécution nommément désignées – Rapport d'Etat des lieux de la recherche Action en lien avec les Solutions d'Irrigation et de l'Identification de thématiques pour le PARIIS Mali – Activités de terrains en cours de mise en œuvre
Mauritanie	<ul style="list-style-type: none"> – Amélioration du visa collectif pour une meilleure productivité 	<ul style="list-style-type: none"> – Convention passée avec le CNRADA – Capitalisation des bonnes pratiques sur le VISA communautaire – Documentation sur les priorités nationales de recherche pour les zones oasiennes – Trois (3) grands systèmes de production en irrigue retenus dans 3 types de solutions : Oasiens, maraiche culture et RSI – 3 entités pour exécution sous la coordination du CNRADA : CNRADA, Lab PBPD
Niger	<ul style="list-style-type: none"> – Etude comparative des effets Agronomiques, Socio-économiques et Environnementaux du pompage solaire et du pompage à gaz – Etudes des Déterminants de la réussite des systèmes irrigués d'exploitation collective (Type 3) 	<ul style="list-style-type: none"> – Choix de 2 thèmes prioritaires retenus pour la période 2022-2023 – Convention signée avec le Comité Scientifique du CNRA, responsable scientifique et de la coordination de la RA – Diagnostic d'évaluation des besoins en RA – Cinq (5) protocoles de recherche-action élaborés – Identification des sites a dédié aux activités de RA – Cinq (5) Mémoires de Masters soutenus
Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> – Lutte contre la salinisation de l'eau et des sols dans les ZIP B et C. – Gestion des parasites et des ravageurs (Oignons, Tomates, etc) 	<ul style="list-style-type: none"> – Signature de convention avec le CDH et ISRA – Ateliers d'identification et de priorisation des thématiques : huit (8) thématiques définies, activités planifiées pour l'année 2020

	<ul style="list-style-type: none"> - Technique de fertilité et de fertigation (par exemple par amendement organique) par zone agroécologique 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation de l'état phytosanitaire des sites des bassins arachidiers (ZIP) et Etat des lieux des pratiques de gestion locales - Mise en place prochainement de tests comparatifs des types et fréquence d'irrigation et état des lieux du niveau de fertilité des sols et solutions d'amendement
Tchad	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la crypto pompe pour une meilleure gestion de l'eau dans l'irrigation au Tchad 	<ul style="list-style-type: none"> - Convention signée avec le CRIPT pour l'amélioration de la CRYPTO-pompe. - Plan d'action de RA budgétisé - Construction de CRYPTO-pompe - Fabrication et installation de la CRYPTO-pompe dans deux sites PARIIS - Tests agronomiques en milieu réel de fonctionnement des CRYPTO-pompes

Les activités de Recherche-Action pour l'année 2022 ont permis d'encadrer et de faire soutenir des thématiques de Masters dont les thématiques sont reprises ci-dessous.

Liste de quelques productions disponibles à ce jour :

1. Etude comparative des performances technico-économiques des systèmes de pompage à essence, au gaz et à l'énergie solaire : Cas de la vallée de Indoudou (CR de Dababa, Agadez)
2. Etude comparative des performances technico-économiques de systèmes de pompage thermique et à l'énergie solaire dans deux communes de la ville de Tahoua.
3. Etude comparative des performances technicoéconomiques des systèmes de pompage à l'essence, au gaz et à l'énergie solaire
4. Etude des facteurs de réussite de la gestion communautaire de l'eau sur les sites irrigués collectifs dans la commune de Tabalak : Cas des groupements du PARIIS-Niger en 2022
5. Etude des facteurs de réussite de la gestion communautaire de l'eau sur les sites irrigués collectifs : Cas des groupements de Koné Béri Mazada et de Hallasseye.
6. Etude relative à l'amélioration des systèmes de pompages au niveau des périmètres irrigués en Mauritanie



Quelques mémoires de Master soutenus dans le cadre du programme de Recherche-Action du PARIIS

G- ACCES AUX MARCHES ET GESTION DES FLUX TRANSFRONTALIERS

Au cours de l'année 2022, le CILSS s'est investi à la redynamisation du dispositif de suivi des flux, au renforcement des capacités des acteurs des chaînes de valeur et la collecte des données sur tracasseries routières.

Le CILSS, avec le financement du projet FARM-TRAC du FIDA, met en œuvre un système régional de collecte journalière des données sur le volume et la valeur des flux transfrontaliers des produits agricoles, halieutiques et du bétail. La collecte des données est réalisée par les acteurs des organisations socioprofessionnelles et des interprofessions membres de l'AOCTAH/WACTAF dont les acteurs œuvrent dans le commerce transfrontalier. La collecte est faite au niveau des points de sortie (frontières) et des marchés stratégiques de différents pays de la région. Au cours de l'année 2022, la collecte des données a pu se poursuivre par les membres de l'AOCTAH/WACTAF malgré le retard dans la mise à disposition des ressources financières du projet FARM-TRAC et celles des autres partenaires.

Les informations sur les marchés, les flux transfrontaliers et les entraves au commerce sont diffusées régulièrement

Les flux transfrontaliers régionaux sont documentés

Pour les produits agricoles, les flux de commerce informel entre pays de la région constituent une large part des transactions commerciales, cela depuis toujours. Afin de collecter le maximum de données sur les différentes transactions intra-régionales, la meilleure approche reste le recours à des enquêtes de terrain, plus ou moins exhaustives, seules à même de mesurer directement les flux réels. C'est ainsi que depuis plusieurs années le CILSS a mis en place un dispositif dans ce sens.

La collecte des données se fait sur une panoplie de produits (environ une soixantaine). De janvier à fin décembre 2022, la valeur des échanges de produits agroalimentaires et du bétail entre les pays de la région est de 569 011 213 \$ us soit 56% pour produits agricole et halieutique et 44% pour le bétail.

La production d'une documentation détaillée de la base de données sur le commerce transfrontalier des produits agricoles en Afrique de l'Ouest

Cette activité a visé l'analyse et la préparation de la documentation de la base de données sur les flux de commerce transfrontalier des produits agricoles en Afrique de l'Ouest le long des 12 corridors. A ce titre, l'IFPRI a élaboré un document de méthodologie détaillée en procédant à un traitement systématique de la base de données pour détecter toutes les anomalies potentielles aux fins de détections de valeurs critiques fondées sur les écarts interquartiles.

Ce document présente la méthodologie de collecte des données de la base, la couverture géographique, les produits couverts (70 au total), les principaux avantages et le gap de connaissances/informations comblé par la base. Il en ressort que les données de la base sont collectées journalièrement et ne nécessitent donc pas une extrapolation pour couvrir toute une année. De plus, les interprofessions impliquées dans la collecte ont une bonne connaissance/maitrise du terrain, ce qui augmente la qualité de la base.

Enfin, la comparaison systématique des données de la base ECO-ICBT et de COMTRADE révèle qu'entre 97 et 99 % des échanges enregistrés par la base ECO-ICBT échappent à la base de données COMTRADE. COMTRADE fournit donc une faible couverture du commerce intrarégional des produits agricoles, alimentaires et de la pêche en Afrique de l'Ouest. La base de données ECO-ICBT comble un vide statistique important.



L'Insertion de la base de données dans le domaine public.

Cette activité a porté sur la gestion de l'information, le développement et la maintenance de la plateforme web. Cela permet une collecte journalière des données avec les Smartphones et validées par les points focaux de l'AOCTAH-WACTAF avant d'être publiées chaque semaine sur le site du PARCI-CEDEAO (<http://eco-icbt.org/>). Ce site web public est doté d'un volet d'accès sécurisé permettant aux Instituts Nationaux de la Statistique d'en extraire les données correspondantes à leur pays et d'alimenter leur base de données du commerce extérieur. Les données collectées ainsi que le site web sont hébergées sur un serveur Cloud Infogéré et fonctionnel 24H/24.

QUELQUES ACQUIS DU PROJET FARM-TRAC



FARM-TRAC : Projet Family Farming, Regional Markets and Cross border Trade corridors in the Sahel and West Africa / Projet Agriculture familiale, marchés régionaux et corridors commerciaux transfrontaliers au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Ce projet vise à renforcer la sécurité alimentaire, la croissance économique, la résilience et la réduction de la pauvreté au Sahel et en Afrique de l'Ouest grâce à un marché fluide et intégré

avec trois objectifs. Pour atteindre les trois objectifs, les activités sont réparties dans les trois composantes.

Les trois objectifs du projet



Composantes du projet

- Contribuer à une meilleure connaissance du fonctionnement du commerce des produits agricoles et alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest;
 - Contribuer à la libre circulation des produits agricoles au Sahel et en Afrique de l'Ouest;
 - Contribuer à la formulation et à la mise en œuvre de politiques et de stratégies régionales pour la promotion du commerce des produits agricoles et alimentaires
- Composante A: Activités opérationnelles terrain, de facilitation et de recherche, 19 activités.
 - Composante B: Dialogue Politique, coordination and gestion des savoirs, 13 activités.
 - Composante C: Gestion et coordination du projet

Quelques résultats du projet

Le CILSS dans la stratégie d'intervention du projet, assure la gestion administrative du projet et un soutien technique aux activités ; l'IFPRI assure la mise en œuvre des activités de recherche ; l'AOCTAH-WACTAF assure la mise en œuvre des activités terrain tout en préparant leur pérennisation après le projet.

- La formation des agents de collecte des flux transfrontaliers des produits.
- Le suivi continu des flux transfrontaliers des produits agricoles via la collecte électronique (application Android) en temps réel quotidienne des données primaires sur les flux transfrontaliers sur le terrain le long des principaux corridors.
- Trois ateliers Techniques (CILSS/CEDEAO/UEMOA/AOCTAH-WACTAF) aux fins de finaliser l'internalisation des données des flux transfrontaliers non enregistrés du CILSS dans la base de données de la CEDEAO et de l'UEMOA dans le cadre du Programme CEDEAO d'Appui à la Régulation du Commerce Informel PARCI /ITRSP.
- La réalisation et l'alimentation de la plateforme www.eco-icbt.org
- La facilitation pour la mise à disposition des intrants aux producteurs maraichers togolais.
- La mise en relation commerciale entre les coopératives maraîchères du Togo et les grossistes acheteuses
- La facilitation pour la levée des difficultés liées au certificat d'origine pour le commerce du maïs entre le Ghana, Togo, Bénin et Nigéria.
- Les visites des frontières et marchés au Nord Est du Nigéria, du Sud-Sud et du Sud-Est du Nigéria, du corridor d'Ilesha bareeba – Chicanda- Chaki, du marché de céréales de Kano au Nigéria, pour la facilitation du dialogue relatif au commerce transfrontaliers et pour la constitution du répertoire des acteurs de commerce à ces frontières.
- Diagnostique des politiques, mesures et instruments commerciaux
- Documentation détaillée de la base de données sur le commerce transfrontalier des produits agricoles en Afrique de l'Ouest
- Documentation détaillée de la base de données des entraves au commerce
- L'identification, à un niveau désagrégé des principaux goulets d'étranglement en matière de sécurité alimentaire et de nutrition
- La réalisation de Bureaux d'Information Commerciale et d'Assistance aux Frontières (BICAF) / Trade Information and Border Assistance Desk (TIBAD)
- La facilitation des opérations commerciales de commerce de bétail dans le cadre de la TABASKI (en cours)
- L'appui à la création de la Bourse Régionale des Produits Agricoles d'Afrique de l'Ouest avec comme siège sociale en Gambie à côté de l'autorité régionale de la concurrence de la CEDEAO et siège opérationnel à Lomé aux côtés de l'AOCTAH-WACTAF, du siège d'EcoBank, du siège de la BIDC, du siège de la BOAD, du siège de la Holding Orabank.

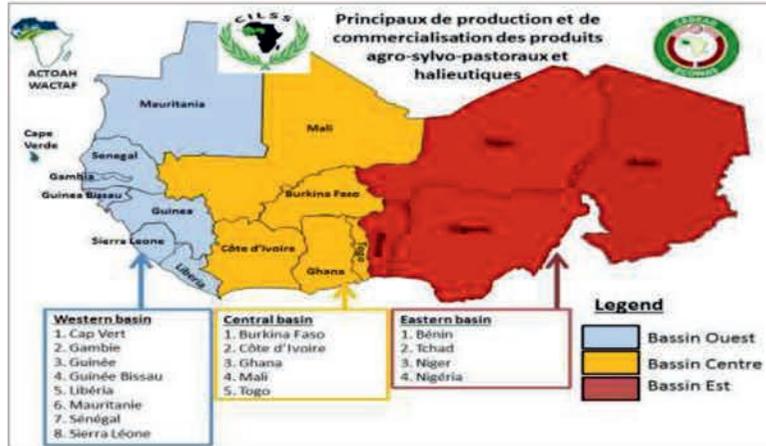
Collecte des données sur les flux transfrontaliers

- ☞ Base de données en ligne www.eco-icbt.org
- ☞ Processus d'intégration des données dans les statistiques officielles (Pays CEDEAO et Tchad) – 193 produits

Méthodologies appropriées de collecte des données

- Document méthodologique de collecte des données de commerce informel, Codification des produits en HS
- Collecte des données au jour le jour sur les points stratégiques: Marché ou frontière, 151 points de collecte, 13 pays
- Répartition de l'espace d'intervention du projet en trois bassins

Application Android disponible



Dans le cadre de la contribution à la libre circulation des produits agricoles en Afrique de l'Ouest

Ci-dessous quelques réalisations :

- **Documentation des pratiques anormales le long des corridors routiers**
 - Manuel disponible (CILSS)

Opérationnalisation de quelques Bureaux d'Information Commerciale et d'Assistance aux Frontières (BICAF) / Trade Information and Border Assistance Desk (TIBAD) MoU entre AOCTAH/WACTAF et ITC Genève – Pérennisation.

- Dispositif de Collecte des données par l'AOCTAH-WACTAF non encore pleinement opérationnel

➤ **Renforcement de la capacité de plaider des acteurs et agents régionaux et locaux (MoU avec CEDEAO et MoU avec FMTI) – Pérennisation**

- Plaider de l'AOCTAH/WACTAF au Nigéria pour la circulation des produits agricoles et bétail
- Plaider de l'AOCTAH/WACTAF à la CEDEAO pour le soutien institutionnel aux BICAFs

➤ **Mise en relations commerciales / Rencontres frontalières – Pérennisation**

- Filière tomates du Burkina et Acheteurs du Ghana
- Filière bétail du Mali, du Burkina, du Tchad et acheteurs de Côte d'Ivoire, Ghana, Sénégal et Gambie
- Gomme arabique du Tchad et Acheteurs Indiens
- Système de paiement bancaire et Mobile avec Orabank Holding.

DAKOLA (Burkina Faso) : Frontière avec le Ghana



DAN-ISSA (République du Niger) : Frontière avec le Nigeria



En perspectives, des actions contribuant à la formulation et à la mise en œuvre de politiques et stratégies régionales de promotion du commerce des produits agricoles et alimentaires à travers :

- ✓ La construction d'une typologie du paysage de la sécurité alimentaire: Identification à un niveau désagrégé des principaux goulots d'étranglement en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.
- ✓ La conduite de recherches analytiques au niveau du terrain pour mieux comprendre la dynamique socio-économique, les barrières / goulots d'étranglement physiques et non physiques affectant les principales chaînes de valeur alimentaires régionales (à sélectionner).
- ✓ La réalisation des analyses d'impact du schéma de libéralisation des échanges (TLS) et de l'union douanière (CU).

Les entraves au commerce régional des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques sont documentées

Réaliser des enquêtes continues sur les entraves au commerce régional des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques dans les pays et le long des corridors routiers.

La documentation des barrières commerciales et les formalités administratives pour le commerce régional a portée sur la (i) réalisation d'études de base sur trois corridors supplémentaires et la tenue d'un atelier de validation et (ii) l'accompagnement des commerçants, transporteurs et conducteurs pour remplir le formulaire de harcèlement routier. Cette activité a permis l'élaboration d'un document synthétique montrant, la pertinence de la question (théorie économique), l'ampleur du phénomène et les coûts au commerce (en général), la méthodologie du CILSS et son originalité, l'équivalent ad valorem des paiements illicites et les principaux résultats ainsi que les implications de politiques économiques. Les analyses effectuées dans le document ont été complétées par l'estimation des équivalents ad-valorem des paiements illicites et du temps perdu.

Les tracasseries correspondaient en 2019 à une taxe ad valorem de 1,41%. La perte de temps correspond bien à la définition des barrières administratives et correspond à une taxe ad valorem de 0,11%. Les paiements illicites relèvent de la corruption et sont équivalents à une taxe de 1,31% pour les transporteurs.

Tableau2. Liste des corridors suivis

Productions	Corridors	Distance (Km)
Maïs	Bouaké (Côte d'Ivoire) à Niamey (Niger)	1371
Bétail	Ouagadougou (Burkina Faso) à Accra (Ghana)	1004
Tomate	Kaya (Burkina Faso) à Accra (Ghana)	1104
Riz étuvé	Bama (Burkina Faso) à Kouri (Mali)	165
Mil/sorgho	Koutiala (Mali) à Dakar (Sénégal)	1722
Bétail	Kati Dralé (Mali) à Dakar (Sénégal)	1350
Bétail	Kati Dralé (Mali) à Conakry (Guinée)	1003
Bétail	Sikasso (Mali) à Abidjan (CI)	755
Onion	Galmi (Niger) à Accra (Ghana) via le BF	2006
Cola	Abidjan (CI) à Lagos (Nigeria)	1043
	Total	11 523

Synthèse des résultats

Tableau 3. Nombre de checkpoints, montants des perceptions illicites et temps perdus par poste de contrôle

Produits	Corridors / Etat	Distance/KM	Nombre de checkpoints	Ratio au 100 km	Paiement illicite (USD \$)	Ratio au 100 km	Temps passé au checkpoints (mn)	Ratio au 100 km	
Maïs	Bouaké – Ouagadougou	Côte d'Ivoire	318	18	6	25	8	20	6
		Burkina Faso	814	16	2	17	2	22	3
		Total Bouaké - Ouagadougou	1 132	34	3	42	4	42	4
Bétail	Ouagadougou - Accra	Burkina Faso	167	8	5	23	14	12	7
		Ghana	788	34	4	98	12	70	9
		Total Burkina – Ghana	955	42	4	122	13	82	9
Tomate	Kaya – Accra	Burkina Faso	267	10	4	42	16	18	7
		Ghana	788	34	4	82	10	82	10
		Total Burkina – Ghana	1 055	44	4	123	12	100	9
Riz étuvé	Bama – Kouri	Burkina Faso	120	6	5	50	42	15	13
		Mali	45	3	7	92	204	30	67
		Total Burkina – Mali	165	9	5	142	86	45	27
Mil/Sorgho	Koutiala - Dakar	Mali	1075	35	3	49	5	78	7
		Sénégal	647	37	6	37	6	76	12
		Total Mali – Sénégal	1722	72	4	85	5	154	9
Bétail	Kati Drale - Dakar	Mali	703	24	3	24	3	33	5
		Sénégal	647	36	6	16	2	75	12
		Total Mali – Sénégal	1350	60	4	40	3	108	8
Bétail		Mali	153	16	10	26	17	29	19

	Kati Drale - Conakry	Conakry	850	21	2	36	4	77	9
		Total Mali - Guinée	1003	37	4	62	6	106	11
Bétail	Sikasso - Abidjan	Mali	153	16	10	26	17	29	19
		Côte d'Ivoire	850	21	2	36	4	77	9
		Total Mali - Côte d'Ivoire	1003	37	4	62	6	106	11
		Niger	643	13	2	125	19	175	27
Onion	Madaoua/Galmi - Accra via Burkina Faso	Burkina Faso	526	13	2	150	29	17	3
		Ghana	788	45	5	85	10	325	39
		Total Niger - Ghana via BF	1957	71	4	360	18	517	26
		Côte d'Ivoire	175	3	2	108	62	190	109
Cola / huile de palm	Corridor ALCO (Abidjan - Lagos)	Ghana	560	30	5	103	18	330	59
		Togo	52	13	25	208	401	185	356
		Benin	135	14	10	292	216	295	219
		Nigeria	121	58	48	630	521	410	339
		Total Corridor ALCO	1043	118	11	1 341	129	1 410	135
Moyenne en 2022			1 138,5	52,4	4,79	237,805	28,1	267	24,8
Situation de référence 20219			NA	NA	5	NA	37	NA	84

Une veille informationnelle sur la libre circulation des produits agropastoraux au Sahel et en Afrique de l'Ouest est assurée

Organisation de plaidoyers à différentes échelles sur les entraves au commerce régional

L'opération «Fluidité route agro-bétail»

La mise en œuvre d'une opération «**Fluidité route agro-bétail**» de lutte contre les entraves au commerce et d'assistance à la libre circulation afin d'atténuer l'augmentation des prix et permettre aux populations de pouvoir bénéficier de sources de revenus pour atténuer les effets néfastes de l'insécurité, de la pauvreté et des crises alimentaires et humanitaires. En 2022, le niveau de baisse des paiements illégaux est de 24% passant de 37 USD, la situation de référence (2019) à 28 USD en 2022. Le temps passé au check point est réduit de 70% c'est-à-dire de 84mn à 28 mn au 100 km sur certains corridors. Cette opération conduite entièrement par l'AOCTAH/WACTAF et les organisations faïtières en s'appuyant sur des cellules nationales de «**Fluidité route agro-bétail**». Les cellules nationales de «**Fluidité route agro-bétail**» sont composées comme suit: Membres du Bureau Exécutif de l'AOCTAH-WACTAF www.aocta-wacta.org, Gendarmerie Nationale, Police Nationale, Police des Polices / Independent Office for Police Conduct (IOPC), Police Municipale, Douanes, Sécurité Routière, Structures de lutte contre la corruption, Ministère de l'Agriculture, Ministère des Ressources Animales, Ministère du Commerce, Ministère de la Sécurité, Interprofession bétail, Interprofession oignon, Interprofession tomate, Interprofession autres produits périssables, CEDEAO, UEMOA, CILSS, PtF, Représentation Nationale CEDEAO, Représentation Nationale UEMOA.

- Les cellules nationales de «**Fluidité route agro-bétail**» apportent un soutien opérationnel aux camions chargés de marchandises. Tout camion chargé fait l'objet au départ d'une vérification de tous les documents du camion, de la marchandise et ceux des occupants du camion. Une fois que tous ces documents sont corrects, une fiche de transport/chargement est remplie par le représentant de l'AOCTAH/WACTAF au départ du camion. Cette fiche de chargement contient les références de tous les documents, la quantité du produit, l'itinéraire du camion. Un macaron est également apposé sur le camion indiquant qu'il est entièrement en règle.
- Dès que le camion se met en route, il est en contact permanent avec la cellule nationale de fluidité et à chaque fois que le camion est illégalement arrêté/racketé par un agent de contrôle, le commerçant/transporteur entre en contact avec la cellule nationale de fluidité et c'est le point focal (membre de la cellule fluidité) de ce corps de contrôle qui rentre en contact avec son collègue pour empêcher le racket.

Le projet FARM-TRAC a supporté l'opérationnalisation de la cellule nationale de «**Fluidité route agro-bétail**» du Burkina Faso mais les ressources financières sont insuffisantes pour étendre aux pays suivants : Côte d'Ivoire, Togo, Mali, Niger, Sénégal, Ghana, Nigéria, Guinée, Tchad, Mauritanie.

Documentation et partage régulier d'information sur l'état de mise en œuvre des politiques, mesures et instruments de promotion des échanges de produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques

La réalisation d'un examen diagnostic des politiques, mesures et instruments commerciaux visait (i) l'identification et la préparation de la base de données des mesures et instruments des politiques commerciales régionaux et (ii) la révision des politiques et instruments commerciaux régionaux. A cet effet, une documentation des politiques commerciales de la CEDEAO a été élaborée. Dans ce document, il a été fait le point des données collectées sur les barrières tarifaires et non tarifaires en termes de fréquence, la couverture des importations et la prévalence des mesures non tarifaires (en particulier les mesures sanitaires et phytosanitaires -SPS- et les obstacles techniques au Commerce -TBT-). De même, l'équivalent ad valorem de ces mesures non tarifaires a été estimé pour le Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, et le Togo d'une part et réalisé pour 104 autres pays afin de permettre des comparaisons internationales, d'autre part.

Ces estimations comparent la qualité des infrastructures, les procédures de facilitation et une liste d'indicateurs innovants incluant les tarifs et mesures non tarifaires dans les pays de la sous-région et dans des pays-référence. Des indices basés sur les flux de commerce sont également calculés dans le document diagnostic de politiques commerciales de la CEDEAO

Les acteurs privés des marchés sont informés sur les instruments et outils des politiques régionales en matière de commerce

Le développement des centres d'information frontaliers (points d'assistance) a porté sur la (i) mise en place de la logistique et (ii) le fonctionnement des bureaux d'information commerciale et d'assistance aux frontières (BICAF). Chaque BICAF sera doté d'agents des bureaux d'information commerciale (TIDO). Le rôle de ces agents sera de faciliter le commerce transfrontalier en fournissant des informations, donnant une formation et une assistance aux commerçants transfrontaliers. Ils fourniront également aux commerçants des informations sur les lois et les règlements commerciaux sur les documents, les formulaires et autres procédures de dédouanement, informer et former les commerçants sur les recours et des voies de plaintes afin d'amener les commerçants à suivre les processus formels de passage des frontières. Cette activité n'est pas achevée, car les BICAF ne sont pas encore fonctionnels. Par ailleurs, les BICAF installés à la date de supervision sont : (1) AFLAO à la Frontière Togo-Ghana, (2) Dan-Issa à la frontière Niger-Nigeria, (3) Dakola à la frontière (Ghana-Burkina Faso), (4) Diboli (Mali-Sénégal). (5) Noé (Côte d'Ivoire/Ghana)



Photos illustrant l'atelier de formation des Agents des Bureaux d'Informations Commerciales et d'Assistance aux Frontières (ABICAF)

H- SITUATIONS FINANCIERES ET RESSOURCES HUMAINES

☛ Situation administrative

Sur le plan des ressources humaines, de nombreux mouvements du personnel ont été constatés en termes de recrutement. Au cours de l'exercice 2022 des postes vacants ont été ouverts et concernent : le recrutement d'un expert en semence et biosécurité pour le département DRIAR et le recrutement de deux experts pour le département CERPOD au poste d'expert socio-économique et expert socio-démographe. C'est ainsi que des lettres de notifications ont été transmises aux candidats retenus en vue de leur prise de service. L'UCID a été renforcé par le recrutement d'un informaticien prestataire.

A ce jour, le personnel en charge est composé comme suit :

Tableau 4 : situation du personnel au 31 décembre 2022

Catégorie	Effectif 2021	Départ	Recrutés	Effectif 2022
Catégorie D	1	0	0	1
Catégorie P	13	0	0	13
Catégorie GS7	6	0	1	7
Catégorie GSI	5	0	0	5
Total	25	0	1	26

Situation financière

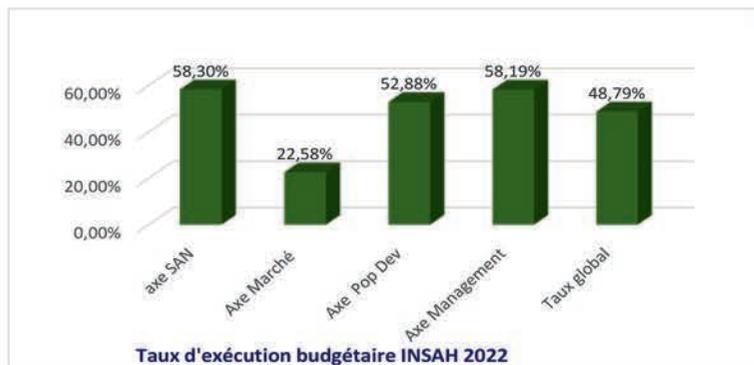
Le processus d'élaboration du budget est décrit dans le règlement financier du CILSS et prévoit son adoption par le Conseil des ministres. C'est dans ce cadre que le projet de budget consolidé de l'exercice 2022 du CILSS a été soumis pour approbation au Conseil des ministres. Le budget approuvé de l'Institut du Sahel est d'un montant de FCFA 2 601 506 730 pour l'exercice 2022.

Les dépenses enregistrées sont réparties par axes stratégiques comme indiqué dans le ci-dessous

Tableau 5 : Etat d'exécution budgétaire au 31 décembre 2022 à l'INSAH

Rubriques	Prévision	Réalisation	Solde budgétaire	Taux de réalisation
Management	821 183 193	477 825 360	343 357 833	58,19%
Maîtrise de l'eau	0	0	0	0
Sécurité alimentaire	1 015 064 015	591 793 633	423 270 382	58,30%
Accès au Marché	676 426 410	152 749 267	523 677 143	22,58%
POPULATION DEVELOPPEMENT	88 833 112	46 972 594	41 860 518	52,88%
Gestion des Ressources Naturelles	0	0	0	0
Totaux	2 601 506 730	1 269 340 854	1 332 165 876	48,79%

Le taux d'exécution global de l'exercice 2022 est de 48,79%, jugé relativement faible mais dû à la mise en place tardive des ressources.



Logiciel de traitement des données

DIFFICILITES ET LEÇONS APPRISSES

L'Institut du Sahel (INSAH) connaît, depuis quelques années, des difficultés financières et un déficit en ressources humaines, ce qui met en mal, sa capacité d'intervention dans ses missions régaliennes.

Les problèmes rencontrés sont liés à la faiblesse des ressources financières, au déficit du personnel ainsi qu'aux difficultés de mobilisation des ressources financières auprès de certains partenaires. Il faut aussi souligner les problèmes internes persistants entre les sites du CILSS, notamment, dans les localisations des projets régionaux et certaines redondances dans l'exécution des mandats des uns et des autres. Conséquemment, l'Institut du Sahel est limité dans ses ambitions alors que le défi à relever est grand et sa sollicitation est pressante, dans le contexte global de l'espace CEDEAO-CILSS-UEMOA, marqué d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, d'insécurité civile, de crise démographique sans précédent etc.

Il convient de rassurer que malgré les difficultés évoquées, l'INSAH est renforcé par les résultats positifs de la nouvelle réforme qui tendent à corriger les problèmes internes et dispose d'un certain nombre d'atouts qui pourront être exploités pour faire face aux enjeux et nombreux défis à relever. Ci-dessous ces atouts et défis à relever.

ATOUTS DE L'INSAH

- Existence d'un large parapluie politique dans le cadre du CILSS et élargi à l'espace CEDEAO/UEMOA.
- Statut d'unique structure de coordination sous régionale de la recherche cumulant les aspects Agriculture/Environnement/Changements climatiques/Marchés/Population & Développement/ Genre/ Autonomisation des Femmes, des Jeunes et Dividende Démographique
- Unique structure sous régionale disposant d'un mécanisme de suivi des questions de population et de dividende démographique dans leurs relations interactionnelles avec la SAN, la GRN, les Changements climatiques, la vulnérabilité et la résilience des populations urbaines et rurales
- Unique structure sous régionale abritant une structure régionale d'homologation et de coordination de la gestion des pesticides (Comité Sahélien des Pesticides (CSP) / Comité Ouest Africain d'Homologation des Pesticides (COAHP))
- Unique structure sous régionale disposant d'une base de données de semences homologuées au niveau régional
- Unique structure sous régionale disposant d'une base de données de connaissances en ligne avec plus de 1500 ouvrages et articles sur les technologies de bonnes pratiques.

ENJEUX ET DEFIS A RELEVER

- Défis liés à l'augmentation de la production agricole pour satisfaire les besoins induits par la croissance démographique,
- Défis liés à l'accélération de la Transition Démographique, à l'autonomisation des femmes et à la capture du Dividende Démographique au Sahel et en Afrique de l'Ouest
- Défis liés à la valorisation des Ressources Naturelles dans un contexte marqué par l'accroissement rapide de la population,
- Défis liés à l'accès aux marchés d'une population sahélienne et ouest africaine de plus en plus nombreuse
- Défis liés aux changements climatiques, à la vulnérabilité et à la résilience des populations rurales et urbaines.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Au regard du contexte actuel de la Région marqué par l'insécurité alimentaire, les enjeux démographiques, les défis sécuritaires, les problèmes environnementaux et changement climatique, la pertinence des missions et mandat assignés à l'Institut du Sahel (INSAH) est encore d'actualité. Il convient de le doter de ressources conséquentes afin de l'habiliter à jouer pleinement et convenablement ses missions régaliennes.

En outre, afin de permettre à l'INSAH de contribuer efficacement à la mise en œuvre du plan stratégique du CILSS à l'horizon 2050 et à l'atteinte des résultats de son Plan de Travail 2023-2027, il s'avère nécessaire de poursuivre la mise en œuvre du programme spécial du Secrétaire Exécutif du CILSS en faveur de l'INSAH. Ceci, conformément à la décision de la 19^{ème} session ordinaire de la CCEG du CILSS disposant d'accorder une plus haute priorité à l'Institut du Sahel (INSAH) confronté à une grave crise de ressources financières et humaines depuis 2002. Ce qui permettra d'hisser à nouveau l'INSAH tel, le beau fleuron du CILSS sur les questions de population et de développement, puis, en matière de la coordination de la recherche. C'est ce qui lui permettra de conserver sa réputation d'institution de référence qui lui est reconnu au niveau international au cours des dernières décennies.

En termes d'orientation stratégique pour renforcer l'INSAH dans ses rôles il faut (i) développement et mettre en œuvre des programmes de recherche avec les SNRA et les Directions nationales de la Population ; (ii) améliorer la communication et la diffusion des informations scientifiques et techniques ; (iii) diversifier le partenariat scientifique, technique et financier ; (iv) tenir régulièrement des Conseils Scientifiques et Techniques de l'INSAH et des rencontres stratégiques de l'Institution à savoir les réunions annuelles des Points Focaux (Directeurs Généraux de la Recherche Agricole (DIGRA) et Directeurs Nationaux de la Population) et l'animation du Groupe des partenaires de Bamako.

Enfin, il est indéniable que les efforts fournis par toute l'équipe de l'INSAH et les résultats obtenus aussi bien en 2022 que durant les années précédentes, sont des signes du progrès et illustrent, plus que jamais, que le plus dur est tourné derrière et que l'INSAH est aujourd'hui bien sur les rails.



ANNEXES



ANNEXE I : EVENEMENTS MAJEURS EN 2022

Atelier de formation sur le Système Intégré de Gestion des Espèces et Variétés Végétales en Afrique de l'Ouest et au Sahel (SIGEVAOS) et développement du Catalogue Régional des Espèces et Variétés Végétales (CREVAOS), Edition 2022, AXIL Hôtel, Dakar, Sénégal du 05 au 09 decembre 2022



L'INSAH a organisé la 6^{ème} Session extraordinaire du Comité Sahélien des Pesticides (CSP) du 17 au 27 octobre 2022 dans ses locaux à Bamako au Mali



Ce mardi, 11 octobre 2022, le Directeur Général de l'Institut du Sahel (INSAH), Dr. Mohamed A. EBBE, a accordé une audience au nouveau Directeur Régional Afrique de l'Ouest du CIRAD, Dr. TOURE Ibra qui a rassuré de la disponibilité du CIRAD à collaborer avec l'Institut du Sahel, surtout en apportant de l'ingénierie dans le co-développement de projet scientifique. C'est sur cette note d'espoir que la visite s'est achevée et Dr. TOURE a promis de revenir à l'Institut du Sahel dans un futur proche pour le réchauffement des liens de collaboration avec l'Institut du Sahel.



Le Directeur Général, Dr Mohamed Abdellahi EBBE a été l'un des grands invités à prendre part à l'Atelier régional sur la production, protection et commercialisation des obtentions végétales pour le développement du secteur semencier Pour les Etats membres de l'OAPI d'Afrique de l'Ouest, Du 22 au 23 septembre 2022 NOUAKCHOTT- Mauritanie.



CELEBRATION DE LA 37ème JOURNÉE DU CILSS à Bamako au Mali qui coïncide avec les 50 ans d'existence de l'organisation sous régionale spécialisée dans lutte contre la sécheresse. Cette 37ème journée du CILSS est placée sous le thème « L'élevage face à insécurité civile au Sahel et en Afrique de l'Ouest ». C'était sous la présidence du Ministre

délégué auprès du ministre du Développement rural, chargé de l'Elevage et de la Pêche Monsieur Youba BA, et en présence du Directeur Général de l'Institut du Sahel (INSAH/CILSS), Dr Mohamed Abdellahi EBBE et des Représentants des partenaires techniques et financiers.



Le Directeur général du One CGIAR pour l'Afrique de l'Ouest et du centre a été reçu en visite à l'INSAH le lundi 29 Août 2022 pour échanger sur des perspectives de collaboration entre les deux organisations pour une meilleure collaboration, une complémentarité, une synergie d'action dans un cadre de partenariat avec l'INSAH.



Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'activités 2022 du Comité Ouest Africain d'Homologation des Pesticides (COAHP), le CILSS à travers l'Institut du Sahel (INSAH) a organisé du 13 au 15 juillet 2022 à Abidjan (République de Côte d'Ivoire), la rencontre d'échanges et d'information avec les acteurs privés du secteur des pesticides. Elle

permettra de présenter aux acteurs du secteur des pesticides, les dispositions adoptées pour l'opérationnalisation du COAHP, et de recueillir leurs préoccupations, sur le processus régional d'harmonisation des règles régissant l'homologation et la gestion des pesticides dans l'espace CEDEAO, UEMOA, CILSS en cours.



Réunion Technique de l'URGC du DOAG-USAID/CILSS, tenue du 4 au 8 juillet 2022 à l'INSAH à Bamako/Mali. Du 4 au 8 juillet, l'unité de coordination de l'amendement 7 du DOAG-USAID/CILSS s'est réunie pour faire le point sur les activités du projet durant la période janvier-juin 2022. Au cours de cette session, les livrables attendus dès signature de la convention ont été passés en revue et finalisés. Il a été également question de relever les difficultés liées à la mise en œuvre de l'amendement 7 et les mesures d'approches de solutions



Le Directeur Général de l'Institut du Sahel, Dr. Mohamed Abdallahi EBBE a accordé une audience à une délégation de la Direction Nationale de la Population du Mali dans l'après-midi du 29 juin 2022. Cette visite de prise de contact avec la Direction Générale et l'équipe technique de l'INSAH, s'inscrit dans la perspective de formulation de la politique de la population du Mali. Elle a été une occasion pour la Direction Nationale de la Population du Mali de jeter les bases d'une future collaboration avec l'Institut du Sahel (INSAH) pour son appui technique dans le processus de formulation de la politique de la population au Mali.



Du 31 mai au 2 juin, sur invitation du Directeur Général de l'INSAH/CILSS, Dr Mohamed Abdellahi EBBE, s'est tenu l'atelier de formation à l'utilisation de la plateforme électronique régionale des espèces et variétés végétales en Afrique de l'Ouest et au Sahel (CREVAOS). L'atelier de formation s'est réalisé en virtuel. Il a été précédé d'une journée de préparation à l'INSAH, à Bamako, Mali, où ont été regroupés les responsables impliqués dans le développement de la plateforme.



Perspectives de collaboration entre l'INSAH/CILSS et l'Université Abdou Moumouni du Niger à travers cette visite du DG de l'INSAH, 2 juin 2022. C'est ainsi que le 2 juin 2022, il a été reçu par le vice-recteur de l'Université de Abdou Moumouni (UAM) du Niger et ses collaborateurs pour des échanges de perspectives de coopération dans leurs domaines d'intervention respectifs. L'INSAH/CILSS et l'UAM du Niger, deux institutions qui conduisent des études et des recherches sur les divers défis auxquels sont confrontés les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel



Du jeudi 12 au vendredi 13 mai 2022, le Projet de recherche et innovation pour des systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'ouest (PRISMA) a organisé en collaboration avec l'Institut du Sahel (INSAH/CILSS) à l'hôtel ONOMO à Bamako, Mali, l'atelier méthodologique en prélude à la capitalisation des expériences en matière de restauration et de gestion des ressources pastorales au Burkina Faso, Mali et le Niger. L'atelier avait pour objectif de définir la feuille de route pour l'étude de capitalisation sur les bonnes initiatives en matière de restauration des terres et de gestion des ressources pastorales y incluant les alternatives



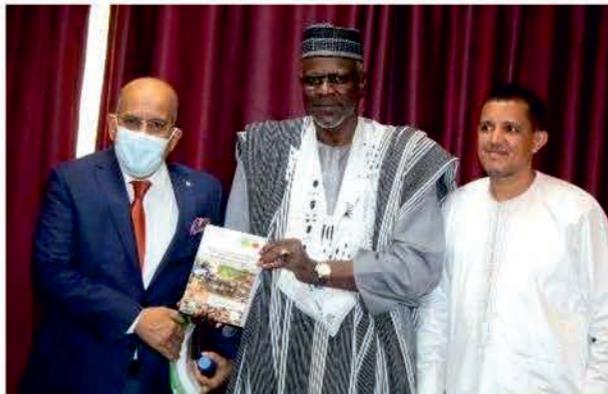
Le Directeur Général de l'INSAH a reçu ce lundi 25 Avril 2022 la visite de Mr. Mathieu Jégu, le Conseiller de sécurité et politique de l'Ambassade du Royaume de Norvège au Mali. La visite s'est terminée avec une note d'espoir que des partenariats futurs pourront être noués avec la coopération du Royaume de Norvège afin de permettre au CILSS en général et à l'INSAH en particulier de poursuivre ses multiples chantiers dans la recherche de solutions aux défis auxquels sont confrontés les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.



RETRAITE DU PROGRAMME REGIONAL D'APPUI ACCES AUX MARCHES, KOUDOUGOU, Burkina Faso, les 12 et 13 AVRIL 2022. La présente rencontre qui a pour objectif principal de créer les conditions et définir les modalités opérationnelles de la redynamisation du PRA-MARCHES afin de le rendre apte à accomplir ses missions essentielles et contribuer de manière effective à la réalisation du mandat global du CILSS



Le 31 mars 2022, le ministre délégué auprès du ministre du Développement Rural chargé de l'Elevage et de la Pêche M. Youba BA, représentant le ministre du développement rural, a présidé la cérémonie de lancement de l'ouvrage « Adaptation de l'Agriculture et de l'Elevage au Changement Climatique au Mali, sous le signe du slogan « la recherche agricole au service du développement ». Cela en présence du représentant de l'ambassadeur du Norvège au Mali, du Directeur Général de l'Institut du Sahel (INSAH/CILSS), du secrétaire général du département rural M. Daniel Siméon KELEMA, du directeur général de l'Institut d'Economie Rural (IER) Dr Modibo SYLLA, du directeur scientifique de l'IER et aussi Coordinateur du Projet Dr Kalifa TRAORE et d'éminentes personnalités.



Dans le cadre de l'harmonisation régionale des règles régissant l'homologation et la gestion des pesticides au Sahel et en Afrique de l'Ouest, le CILSS en collaboration avec les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA, a organisé à travers l'Institut du Sahel (INSAH), la session inaugurale du Comité Ouest Africain d'Homologation des Pesticides (COAHP), du 21 au 25 mars 2022. Cette session inaugurale s'est tenue au Centre Climatique Régional pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (CCR-AOS) - AGRHYMET, à Niamey (République du Niger). Cette session inaugurale qui marque l'opérationnalisation effective du COAHP sera consacrée à l'adoption : i) des outils harmonisés pour l'homologation et la gestion des pesticides au Sahel et en Afrique de l'Ouest ; ii) des propositions pour l'organisation et le fonctionnement du COAHP.



Retraite du Programme Régional Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRASAN) du 20 au 23 décembre 2021 à Niamey/Niger. L'objectif global de la retraite est d'échanger sur la vie du PRASAN, notamment sa gouvernance, la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2021, les synergies d'actions entre les sites et les Projets en vue d'une plus grande performance et efficacité du PRASAN



Cérémonie de passage de service au poste de Directeur Général de AGRHYMET CCR-AOS, le mardi 21 déc. 2021 à Niamey entre DG sortant Dr Souleymane OUEDRAOGO et le DG entrant Dr Mahalmoudou HAMADOUN



Rapport annuel 2022 de l'INSAH

ANNEXE 2 : QUELQUES PUBLICATIONS

Quelques rapports d'études et de recherches édités, imprimés et disponibles sur le site web de la bibliothèque virtuelle de l'Institut du Sahel (INSAH), <http://publications.insah.org/>.

Item	Titre des rapports et lien web	Référence et code dans la base de données
	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet d'Amélioration de la Gouvernance de la Résilience et de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de l'Agriculture Durable (PAGR-SANAD), sous la coordination de Dr Keffing Dabo, Expert Statisticien-Démographe-Economiste, Chef du département d'Etudes et de recherche sur la Population pour le développement (CERPOD) de l'Institut du Sahel (INSAH)/CILSS, cinq (5) Rapports de recherche et vingt-cinq (25) Fiches de synthèse des résultats de l'étude de capitalisation des expériences positives et des bonnes pratiques de nutrition et de prise en charge de la malnutrition, sous toutes ses formes, dans cinq (5) pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest (Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Togo) ont été élaborés et validés en 2022 (Les 30 Rapports de recherche (5 Rapports nationaux et 25 Fiches de Synthèse de capitalisation des bonnes pratiques) sont actuellement sous presse). Lien d'accès au dossier complet : https://www.dropbox.com/scl/fo/lbhdqvs4k4isfo0xhyakw/h?dl=0&rlkey=r72cm2rg8vl7o8wza5zn0szzo</p>	
1.	<p>Titre: Rapport - Guinée: Capitalisation des expériences positives et des bonnes pratiques en matière de nutrition, de prévention et de prise en charge de la malnutrition, sous toutes ses formes dans 5 pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest : (Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo). Octobre 2022.</p> <p>Encadrement et Coordination Scientifiques: Dr. Keffing Dabo, Expert Statisticien-Démographe-Economiste. Chef du Département CERPOD /Institut du Sahel/CILSS</p> <p>Auteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mr Siba GROVOGUI (Expert en Sciences Sociales), Guinée - Dr Mamadou BAH (Expert Nutritionniste), Guinée <p>https://www.dropbox.com/scl/fo/wrohn763kf7x8o4t9q8o6/h?dl=0&rlkey=75ff5s68h82hje8yjnpxpmuats</p>	Document Sous presse
2.	<p>Titre: Rapport – Mali : Capitalisation des expériences positives et des bonnes pratiques en matière de nutrition, de prévention et de prise en charge de la malnutrition sous toutes ses formes dans cinq (05) pays du sahel et d'Afrique de l'ouest (Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo). Octobre 2022</p> <p>Encadrement et Coordination Scientifiques: Dr. Keffing Dabo, Expert Statisticien-Démographe-Economiste. Chef du Département CERPOD /Institut du Sahel/CILSS</p> <p>Auteurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fatoumata COULIBALY, Experte en Sciences Sociales, Mali - Yacouba TRAORE, Expert en Développement : Nutritionniste, Mali <p>https://www.dropbox.com/scl/fo/kpte1bgejudri2ygz1xsn/h?dl=0&rlkey=23fporb99db5b1oq67qij2x8l</p>	Document Sous presse
3.	<p>Titre : Rapport Niger : CAPITALISATION DES EXPERIENCES POSITIVES ET DES BONNES PRATIQUES EN MATIERE DE NUTRITION, DE PREVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION, SOUS TOUTES SES FORMES AU NIGER. Octobre 2022.</p>	Document Sous presse

	<p>Encadrement et Coordination Scientifiques: Dr. Keffing Dabo, Expert Statisticien-Démographe-Economiste. Chef du Département CERPOD /Institut du Sahel/CILSS</p> <p>Auteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dr IBRAHIM MALAM MAMANE SANI, Maître-Assistant des Universités du CAMES, Chercheur au Laboratoire d'Etudes et de Recherches en Sociologie et Anthropologie (LERSA-UAM), Niger - Dr ABOUBACAR MAHAMADOU, Expert en Nutrition- Niger <p>https://www.dropbox.com/scl/fo/2e9mak6sif3xwphr7ni5/h?dl=0&rlkey=zxoy6yvwveim6d3nqhf48oss0</p>	
4.	<p>Titre: Rapport Sénégal: Capitalisation des expériences positives et des bonnes pratiques en matière de nutrition, de prévention et de prise en charge de la malnutrition, sous toutes ses formes dans 05 pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest : (Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo). Octobre 2022.</p> <p>Encadrement et Coordination Scientifiques: Dr. Keffing Dabo, Expert Statisticien-Démographe-Economiste. Chef du Département CERPOD /Institut du Sahel/CILSS</p> <p>Auteurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dr Grâce Ezzan, Expert en Nutrition : ezangrace@yahoo.fr - El Hadji Malick Bâ, Expert en Sciences Sociales : malickba71@gmail.com <p>https://www.dropbox.com/scl/fo/k6icn6ujetrm5euq75vep/h?dl=0&rlkey=dhulz7aq0g05avfpze9l pbqzs</p>	Document Sous presse
5.	<p>Titre: Togo : Rapport final: Capitalisation des expériences positives et des bonnes pratiques en nutrition au Togo. Juin 2022.</p> <p>Encadrement et Coordination Scientifiques: Dr. Keffing Dabo, Expert Statisticien-Démographe-Economiste. Chef du Département CERPOD /Institut du Sahel/CILSS.</p> <p>Auteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prof. NAPO Gbati, Expert en Sciences Sociales - Dr ALOUKI Koffi, Expert en Nutrition Internationale <p>https://www.dropbox.com/scl/fo/ynvpui9h097igffomkorz/h?dl=0&rlkey=mtler2hfdrlzjr0jivmgapn37</p>	Document Sous presse
6.	<p>Nature Scientific Reports:</p> <p>Salack, S., Sanfo, S., Sidibe, M., Daku, E., Camara, I., Dieng, M. D. B., HIEN, K., Torou, B. M., Ogunjobi, K., Sangare, S. K., Kouame, K. R., Koffi, Y. B., Liersch, S., Savadogo, M., & Giannini, A. (2022). Low-cost Adaptation Options to Support Green Growth in Agriculture, Water Resources, and Coastal Zones. https://doi.org/10.21203/rs.3.rs-1558592/v1</p>	<p>scientific reports</p> <p>Low-cost adaptation options to support green growth in agriculture, water resources, and coastal zones</p>

7.

Rapport annuel 2021 de l'INSAH, Décembre 2021.**Auteurs :****Equipe éditoriale**

- Directeur des publications : DG de l'INSAH, Dr Mohamed Abdellahi EBBE
- Equipe de rédaction : Chefs de programmes et départements
- Appui à l'édition : Monsieur Aguibou COULIBALY, Chef UCID

lien: http://publications.insah.org/share/doc/documents/Rapport-annuel_2021_INSAH.pdf



Rapport annuel 2022 de l'INSAH

Publications dans le domaine de la protection des végétaux :

Item	Titre des rapports et lien web	Page document
	Liste positive des pesticides autorisés par 6^{ème} session extraordinaire du Comité Sahélien des Pesticides (oct. 2022)	
1.	http://www.insah.org/doc/pdf/liste_positive_6_session_extra_csp_oct_2022.pdf	 <p>lien web : http://insah.cilss.int puis cliquer sur meu CSP</p>
	Autres publications d'articles du DG, Mohamed Abdellahi Ould Babah EBBE, who has worked on locusts in Mauritania for many years and who now is the Director General of the Institut du Sahel (INSAH/ CLISS) in Bamako Mali.	
2.	<p>Article: Thermoregulatory behavior of lekking male desert locusts, <i>Schistocerca gregaria</i>, in the Sahara Desert Author links open overlay panel Koutaro Ould Maeno a,b,*, Sidi Ould Ely b,c, Sid'Ahmed Ould Mohamed b, Mohamed El Hacen Jaavar b, Mohamed Abdallahi Ould Babah Ebbe b /https://doi.org/10.1016/j.jtherbio.2023.103466</p> <p>Accepted 28 December 2022/January 2023 https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0306456523000074?via%3Dihub</p>	

Rapport annuel 2022 de l'INSAH

ANNEXE 3 : CANAUX DE DIFFUSION D'INFORMATION EN LIGNE

http://www.cilss.int	Site web du CILSS
http://insah.cilss.int	Site web de l'INSAH
http://publications.insah.org/	Nos publications en ligne
http://csp.dev4u.it/	Système Intégré de Gestion et d'homologation des Pesticides au Sahel et en Afrique de l'Ouest (SIGEPAO)
http://crevaos.insah.org/index.cfm	Catalogue ouest africain des semences
https://twitter.com/INSAH_infos	Notre compte twitter



**COMITÉ PERMANENT INTER- ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATES COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL**



Institut du Sahel

Equipe éditoriale

- ☞ Directeur des publications : Dr Mohamed Abdellahi EBBE
- ☞ Equipe de rédaction : Chefs de programmes et départements
- ☞ Chef d'équipe de rédaction : Monsieur Yaosse AZAKPO, Chef de l'Unité Suivi-Evaluation
- ☞ Appui à l'édition : Monsieur Aguibou COULIBALY, Chef UCID

Publication

Institut du Sahel (INSAH)

B.P : 1530, Bamako, Mali,

Tél: (223) 20 22 47 06

Fax: (223) 20 22 78 31

Email: administration.insah@cilss.int

Site Web: <http://insah.cilss.int>